



# RAPPORT 2025

> BRETAGNE

de l'Observatoire Prospectif  
des métiers et des qualifications  
dans les Transports  
et la Logistique



Avec la participation  
de l'AFT et de  
l'OPCO Mobilités



# RAPPORT 2025 DE L'OPTL

## > BRETAGNE

ZI Sud Est  
Rue des Charmilles  
CS 97749  
35577 CESSION-SÉVIGNÉ CEDEX  
Tél. 06 71 22 34 11  
[bretagne@optl.fr](mailto:bretagne@optl.fr)

### Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Bretagne grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2025 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, France Travail, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

# Sommaire

Édito .....	4
Champ d'application et d'observation.....	5
Entreprises et établissements .....	8
Effectifs.....	14
Rémunération .....	26
Démographie.....	30
Mouvements de main-d'œuvre.....	35
Intérim.....	40
Marché du travail .....	41
Formation.....	47
Insertion professionnelle .....	54
Prospective.....	56

# Édito



Dans un secteur en constante évolution, anticiper les transformations et comprendre les enjeux qui façoneront demain est plus qu'une nécessité : c'est une responsabilité collective. C'est précisément la vocation de l'**Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Transport et de la Logistique (OPTL)**, un outil indispensable pour évaluer les besoins futurs en main-d'œuvre, en compétences et en formations.

En Bretagne, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur un OPTL particulièrement actif, nourri par la volonté commune de nos organisations. Ensemble, dans un esprit de coopération et de bienveillance, nous travaillons à offrir un véritable panorama à 360° de nos métiers. Cet engagement partagé fait de l'OPTL un instrument incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à notre secteur et souhaitent y voir plus clair, qu'il s'agisse des entreprises, des salariés, des acteurs publics ou des organismes de formation.

Le transport routier de marchandises, le transport de voyageurs et la logistique, le transport sanitaire jouent un rôle essentiel dans notre économie régionale. Ils irriguent l'ensemble des filières, garantissent la vitalité des territoires et contribuent à la cohésion sociale. Dans ce contexte, mettre en lumière ce qui se passe dans notre secteur est non seulement utile, mais nécessaire. Comprendre les évolutions de l'emploi, suivre les tendances, identifier les nouveaux besoins et anticiper les mutations : c'est tout cela que permet l'OPTL.

Grâce à une collaboration engagée et à une démarche prospective exigeante, nous sommes collectivement en mesure de mieux nous projeter et d'imaginer les solutions qui prépareront l'avenir. C'est cette dynamique constructive qui fait de l'OPTL Bretagne un véritable levier d'orientation, de décision et d'action pour notre profession.

Merci à tous.

Président OPTL Bretagne

**Stéphane Bourgeon**

Vice-président OPTL Bretagne

**Anthony Rouxel**

## Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNEFP) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNEFP, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

### Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport concerne les entreprises du champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

#### Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV-2)

##### Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV. 2 *Intitulé du poste*

##### Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A *Transports routiers de fret interurbains*
- 49.41B *Transports routiers de fret de proximité*
- 53.20Z *Autres activités de poste et de courrier*
- 80.10Z *Activités de sécurité privée (\*)*

##### Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A *Transports routiers réguliers de voyageurs*
- 49.39B *Autres transports routiers de voyageurs*

##### Déménagement (DEM)

- 49.42Z *Déménagement*

##### Location (LOC)

- 49.41C *Location de camions avec chauffeur*
- 77.12Z *Location et location-bail de camions (\*)*

##### Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A *Messagerie, fret express*
- 52.29B *Affrètement et organisation des transports (\*)*

##### Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B *Entreposage et stockage non frigorifique (\*) (\*\*)*

##### Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A *Ambulances*

## Les familles professionnelles de la Branche

CODES	DÉNOMINATIONS	DÉFINITIONS
1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises [au moins un salarié] et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Transports routiers et messagerie/fret express</i></li> <li>• <i>Transports multimodaux</i></li> <li>• <i>Déménagements</i></li> <li>• <i>Location</i></li> <li>• <i>Transport de voyageurs</i></li> <li>• <i>Transport sanitaire</i></li> </ul> <p><i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i></p>
5	LOGISTIQUE/MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
6.1	• <i>Transport de personnes</i>	
6.1.1	> <i>Transport de voyageurs</i>	
6.1.1.1	> 1 <sup>er</sup> groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
6.1.1.2	> 2 <sup>e</sup> groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1<sup>er</sup> groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
6.1.2	> <i>Transport sanitaire</i>	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
6.2	• <i>Transport de marchandises</i>	
6.2.1	> 1 <sup>er</sup> groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
6.2.2	> 2 <sup>e</sup> groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
6.2.3	> 3 <sup>e</sup> groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
7	MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier) et des matériels.</i>
8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>



## Méthodologie

### Enquête annuelle OPTL

Une enquête annuelle, menée depuis 1990 par les délégations régionales de l'AFT, recueille des informations auprès d'un échantillon représentatif d'établissements.

- En 2024, en Bretagne, 160 questionnaires ont été exploités, représentant 7 257 salariés (7,4 % des établissements, 17,3 % des salariés de la branche conventionnelle régionale).
- La méthode repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur.
- Les résultats servent de base aux pondérations statistiques et à l'élaboration des Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation.
- Les données permettent notamment de ventiler les effectifs en **familles professionnelles** selon une nomenclature spécifique à la Branche.

Note aux lecteurs : Les résultats présentés reposent sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'établissements. Ils doivent être interprétés avec prudence et reflètent des tendances générales au sein de la branche, sans prétendre fournir des valeurs exactes pour l'ensemble de la population.

### Ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité NAF présentent un périmètre plus large que celui de la Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport : **80.10Z, 77.12Z, 52.29B, 52.10B**.

Des coefficients d'ajustement sont donc appliqués aux statistiques publiques pour ne retenir que la part réellement concernée.

### Sources et calage des séries

Les enquêtes régionales sont redressées sur la base des statistiques de l'ACOSS et de l'Urssaf Caisse nationale. L'ensemble des séries utilisées a été actualisé et rétropolé pour assurer la cohérence des données sur toute la période étudiée. Les statistiques publiées ne sont donc pas directement comparables avec celles des éditions précédentes.

Les données publiques sont complétées par un large ensemble de sources administratives et privées : Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Ministère de la Santé et de la Prévention, Urssaf Caisse Nationale, France Travail, INSEE, DARES, Ellisphère (Entreprise d'ingénierie et études techniques), OPCO Mobilités, FONGECFA-Transport, AGEFIPH-Voyageurs, AFT, AFTRAL, Promotrans, EST, CPNEFP, Klesia, AGEFIPH, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Comité National Routier, ANCESU, Prism'emploi.

### Livrables

- **Rapport national OPTL** : portrait annuel de la branche et grands enjeux emploi/formation.
- **Rapport régional OPTL** : déclinaison locale des données nationales, approfondissement des spécificités régionales.
- **Synthèse régionale et sectorielle** : documents courts présentant les chiffres clés par secteur et région.
- **Synthèses personnalisées** : indicateurs RH remis aux entreprises ayant répondu à l'enquête.
- **Présentation publique** : conférence régionale favorisant l'échange entre la branche et les institutions.

## La part des conducteurs routiers de la Branche professionnelle parmi l'effectif en conduite de l'ensemble de l'économie

L'exploitation des Données Sociales Nominatives 2020 permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité. Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, les PCS à considérer sont :

- • 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- • 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
- Pour la conduite de véhicules de transport de personnes :
- • 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
- • 526e Ambulanciers (salariés)

Au niveau national, on met en évidence que 60 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui.

En effet, la Branche concentre 76% des conducteurs routiers et grands routiers et 38% des conducteurs livreurs. 56% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche tandis que 43% exercent dans le transport urbain. La Branche rassemble la grande majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire (95%), les autres sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

## Entreprises et établissements

Depuis la parution, en mars 2024, de l'Insee Résultats sur les stocks d'unités légales et d'établissements économiquement actifs pour les années 2014 à 2021, les dénombrements d'unités légales et d'établissements sont produits selon un dispositif et une méthodologie rénovée. Désormais, seuls sont décomptés les unités légales et établissements, marchands et productifs, ayant eu une activité économique effective au cours de l'année. En conséquence, les nouveaux stocks sont plus réduits, de 14 % en 2020, que ceux produits par l'ancien Répertoire des entreprises et des établissements (REE). Le nouveau dispositif de démographie d'entreprises, appelé Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE), vise à mieux rendre compte des unités légales et des établissements ayant eu une activité réelle au cours de l'année.

Concrètement, selon le dispositif SIDE, le caractère « économiquement actif » des unités légales est établi sur la base des critères suivants, connus de sources administratives : chiffre d'affaires positif, effectifs salariés au cours de l'année ou à défaut, déclaration fiscale se rapportant à l'année considérée. Par exception, s'agissant les unités légales relevant du régime du micro-entrepreneur, seul un critère de chiffre d'affaires est appliqué : on considère comme actives les unités ayant déclaré un chiffre d'affaires strictement positif au cours de l'année. Quant aux établissements, ils sont considérés comme « économiquement actifs », selon le dispositif SIDE, s'ils ont employé des salariés au cours de l'année ou s'ils ont été, siège d'une unité légale « économiquement active ». Par conséquent, les chiffres des années précédentes ont été recalculés d'où la différence avec les précédents rapports OPTL.

## Entreprises sans salarié au 31 décembre (ou dont l'effectif est inconnu)

Bretagne

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	560	579
5320Z	2 107	1 718
TRV	21	25
DEM	23	30
LOC	12	16
AUX	24	25
PRL	14	15
TRS	26	17
<b>Total</b>	<b>2 786</b>	<b>2 425</b>

Source : INSEE - SIDE

Une entreprise est une unité économique composée d'un établissement siège et éventuellement d'un ou plusieurs établissements secondaires. Pour une entreprise comportant un seul établissement, celui-ci est aussi le siège.

Le SIRET est l'acronyme pour Système d'Identification du Répertoire des Etablissements.

Le SIREN, quant à lui, est l'acronyme pour Système d'Identification du Répertoire des Entreprises.

En 2022, on observe une forte Baisse du nombre d'entreprises sans salarié dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport, avec une baisse de 13 % constatée par rapport à 2021, suivant une hausse de 80 % entre 2019 et 2021. Cet important double mouvement est principalement liée au nombre d'entreprises sans salarié du transport routier de marchandises, plus particulièrement l'activité 5320Z « Autres activités de postes et de courrier » qui concentre les services de livraison à domicile. Cette activité concentre 67 % des entreprises sans salarié du transport routier de marchandises



Après avoir connu un essor en 2022 (+0,8 %), le nombre d'établissements avec salariés de la Branche diminue en 2023 et 2024 et retombe au niveau de 2021. Le secteur du Transport Routier de Marchandises connaît la plus forte baisse en Bretagne

## Établissements avec salariés au 31 décembre

Bretagne

Secteur	2014	2018	2022	2023	2024
TRM sans 5320Z	1 024	1 046	1 084	1 078	1 060
5320Z	19	20	26	28	28
TRV	150	146	144	137	137
DEM	55	51	56	56	58
LOC	54	52	51	48	50
AUX	116	119	125	123	124
PRL	41	47	52	57	59
TRS	285	275	252	245	243
<b>Total</b>	<b>1 744</b>	<b>1 756</b>	<b>1 789</b>	<b>1 772</b>	<b>1 759</b>

Source : Urssaf Caisse nationale

## Établissements avec salariés au 31 décembre

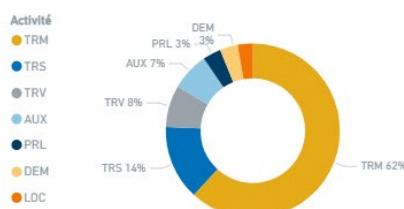
France

Secteur	2014	2018	2022	2023	2024
TRM sans 5320Z	21 116	21 816	25 074	24 876	24 742
5320Z	518	507	594	596	564
TRV	3 251	2 902	2 711	2 687	2 624
DEM	1 338	1 300	1 358	1 281	1 219
LOC	1 180	1 160	1 121	1 093	1 065
AUX	4 446	4 471	4 697	4 711	4 665
PRL	1 242	1 470	1 604	1 643	1 673
TRS	5 085	4 964	4 847	4 810	4 794
<b>Total</b>	<b>38 177</b>	<b>38 589</b>	<b>42 006</b>	<b>41 697</b>	<b>41 345</b>

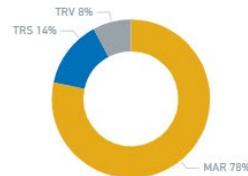
Source : Urssaf Caisse nationale

### Établissements

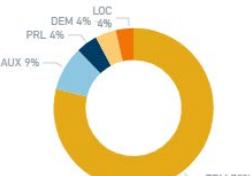
#### Répartition des établissements par activité



#### Répartition des établissements par grand secteur



#### Répartition des établissements par activité pour le grand secteur Marchandise



Dans la Branche, en 2023, on observe une accélération des créations d'établissements (+ 9 %) afin d'atteindre plus de 60 000 créations sur l'année (hors transport sanitaire). Pour le transport sanitaire, Ellisphère, qui communique ces données, évoque un effet de rattrapage au niveau du guichet unique (obligatoire depuis le 1er janvier 2023 pour les formalités de création, de modification ou de cessation d'activité de toutes les entreprises), qui a provoqué un volume de créations non significatif. Globalement, depuis son instauration, plusieurs institutions dénoncent les dysfonctionnements de ce guichet unique, qui entraînent un retard important dans le traitement des formalités et une difficulté dans l'analyse des données.

### Créations d'établissements et évolution en %

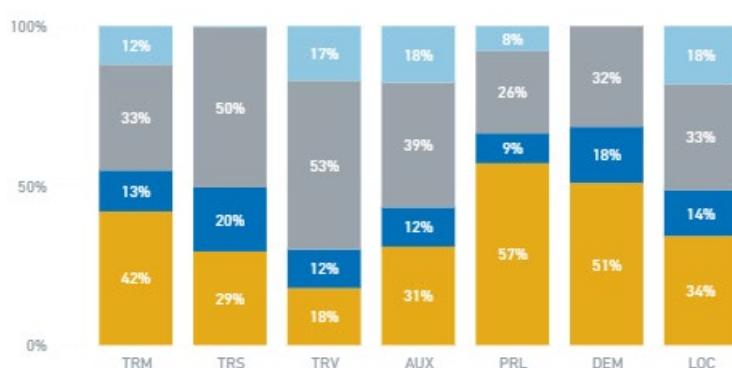
Bretagne

Secteur	Nombre		Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	13	298	63 %	30 %	<b>31 %</b>
5320Z	7	1 602	133 %	33 %	<b>33 %</b>
TRV	2	10	0 %	0 %	<b>20 %</b>
DEM	0	12	-100 %	9 %	<b>-8 %</b>
LOC	1	5	10 %	221 %	<b>168 %</b>
AUX	3	11	-17 %	9 %	<b>3 %</b>
PRL	0	7	-59 %	-25 %	<b>-29 %</b>
TRS	10	13	100 %	-32 %	<b>-4 %</b>
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>1 957</b>	<b>57 %</b>	<b>31 %</b>	<b>31 %</b>

Source : INSEE - SIDE

### Répartition des établissements par secteur et taille

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



● 1 à 5 salariés ● de 6 à 9 salariés ● de 10 à 49 salariés ● 50 salariés et plus

Source : Urssaf Caisse nationale

Dans la Branche, en 2024, la majeure partie des établissements emploient moins de 10 salariés. La proportion de tels établissements est la plus élevée dans le déménagement, les prestataires logistiques et le transport routier de marchandises avec respectivement 69 %, 66 % et 55 % d'établissements avec moins de 10 salariés. Deux secteurs d'activité ont plus de 50 % d'établissements employant entre 10 et 49 salariés : le transport sanitaire (50 %) et le transport Routier de Voyageurs (53 %))

## Défaillances d'entreprises et évolution en %

Bretagne

Secteur	Nombre			Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	NC	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	57	31	78	30 %	15 %	37 %
5320Z	2	55	968	100 %	12 %	95 %
TRV	2	0	1	0 %	-100 %	-57 %
DEM	1	1	0	-67 %	0 %	-60 %
LOC	1	1	2	-17 %	-75 %	-51 %
AUX	0	2	3	-100 %	-1 %	-9 %
PRL	1	0	2	2 %	-100 %	2 %
TRS	8	3	16	-20 %	50 %	125 %
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>93</b>	<b>1 070</b>	<b>11 %</b>	<b>6 %</b>	<b>80 %</b>

Source : Ellisphère

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Nota bene : la colonne « NC », pour « Non Communiqué », indique le nombre d'entreprises défaillantes dont on ignore si elles ont ou non des salariés.

En 2024, dans la Branche, on observe un niveau de défaillances d'entreprises et cessations d'activité bien plus important que 2022 et 2023 (+80%). La plupart d'entre elles ont eu lieu dans le secteur du transport routier de marchandises et particulièrement dans le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis, activité très développée avec l'augmentation du e-commerce.

## Défaillances d'entreprises par cause

Bretagne

Part des liquidations judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	5 %	18 %	0 %	2 %
2024	5 %	31 %	1 %	3 %

Les cessations d'activité sont une part très importante des défaillances d'entreprises. Ainsi, les liquidations et les redressements judiciaires représentent, respectivement, 3 % et 1 % des défaillances de la Branche.

Part des redressements judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	0 %	17 %	0 %	2 %
2024	1 %	19 %	0 %	1 %

Source : Ellisphère

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

## Nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires

Bretagne

Activité	Liquidation judiciaire			Redressement judiciaire		
	2023	2024	Évolution	2023	2024	Évolution
TRM	105	130	23 %	83	99	19 %
TRV	0	0	0 %	0	0	0 %
DEM	0	0	0 %	0	0	0 %
LOC	0	0	0 %	0	0	0 %
AUX	0	0	0 %	0	0	0 %
PRL	0	0	0 %	0	0	-100 %
TRS	10	42	320 %	68	23	-66 %
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>172</b>	<b>49 %</b>	<b>152</b>	<b>122</b>	<b>-20 %</b>

Source : Elliphère

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Parallèlement, on observe une augmentation du nombre de salariés concernés par les liquidations judiciaires (+49 %).

## Effectifs

**41 940** salariés dans la branche en Bretagne



soit **5,17%** des effectifs nationaux **811 169**

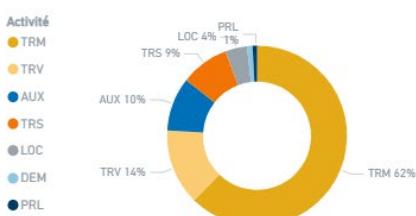
### Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

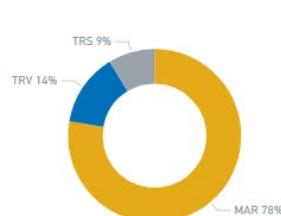
Secteur d'activité	Total	%
<b>Transport routier de marchandises</b>	<b>26 137</b>	<b>62.3 %</b>
4941A	16 184	38.6 %
4941B	8 874	21.2 %
5320Z	827	2.0 %
8010Z	252	0.6 %
<b>Transport routier de voyageurs</b>	<b>5 707</b>	<b>13.6 %</b>
4939A	4 025	9.6 %
4939B	1 682	4.0 %
<b>Déménagement</b>	<b>419</b>	<b>1.0 %</b>
4942Z	419	1.0 %
<b>Location</b>	<b>1 644</b>	<b>3.9 %</b>
4941C	1 329	3.2 %
7712Z	315	0.8 %
<b>Auxiliaires de transport</b>	<b>4 050</b>	<b>9.7 %</b>
5229A	1 982	4.7 %
5229B	2 068	4.9 %
<b>Prestataires logistiques</b>	<b>335</b>	<b>0.8 %</b>
5210B	335	0.8 %
<b>Transport sanitaire</b>	<b>3 649</b>	<b>8.7 %</b>
8690A	3 649	8.7 %
<b>Total</b>	<b>41 940</b>	<b>100.0 %</b>

### Salariés

#### Répartition des effectifs par activité



#### Répartition des effectifs par grand secteur

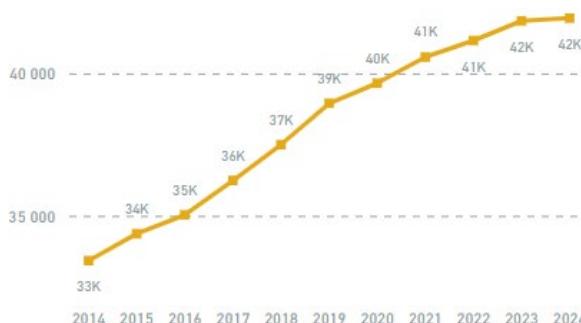


#### Répartition des effectifs par activité pour le grand secteur Marchandise



L'effectif salarié a augmenté de **0,2%** en 2024.

#### Évolution des effectifs d'emploi au 31 décembre



Source : Urssaf Caisse nationale  
Données ajustées au champ conventionnel

Une stabilité des effectifs est constatée en Bretagne en 2024 avec seulement 96 emplois supplémentaires sur un effectif global de près de 42000 salariés.

Les secteurs du transport routier de voyageurs, du transport sanitaire et des auxiliaires de transport voient une croissance de leurs effectifs. Le transport routier de marchandises connaît une baisse de ses effectifs en 2024 (322 salariés de moins soit -1,2 %), après la légère hausse de 2023.

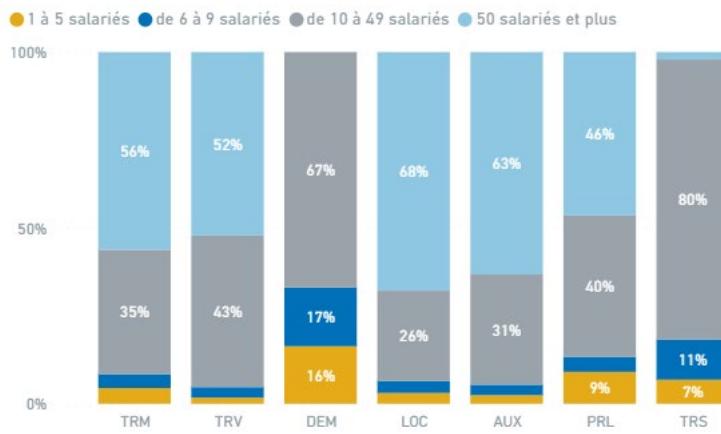
#### Effectifs et évolution par secteur d'activité au 31 décembre

Bretagne

Secteur d'activité	2023	2024	Variation des effectifs en 2024	Taux d'évolution en 2024	Taux d'évolution en 2023
TRM	26 458	26 137	-322	-1,2 %	0,5 %
TRV	5 538	5 707	169	3,1 %	5,5 %
DEM	440	419	-21	-4,8 %	-1,6 %
LOC	1 636	1 644	8	0,5 %	0,6 %
AUX	3 876	4 050	175	4,5 %	2,0 %
PRL	324	335	10	3,2 %	-0,1 %
TRS	3 572	3 649	77	2,2 %	5,3 %
<b>Total</b>	<b>41 844</b>	<b>41 940</b>	<b>97</b>	<b>0,2 %</b>	<b>1,7 %</b>

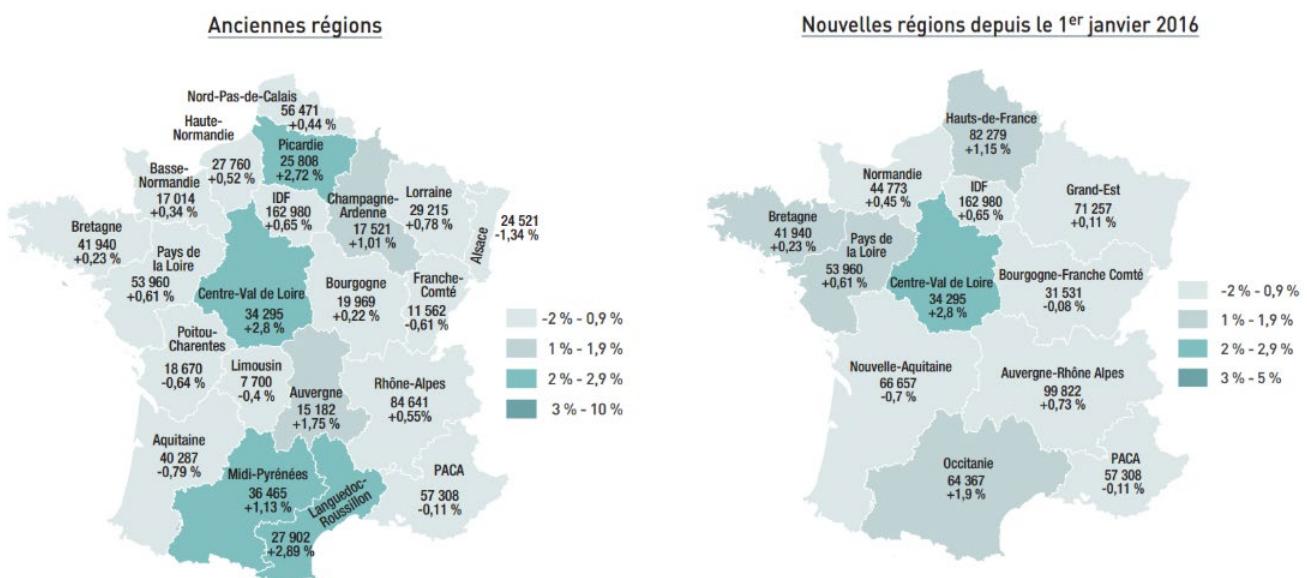
Source : Urssaf Caisse nationale  
Données ajustées au champ conventionnel

## Répartition des effectifs par secteur et taille d'établissement



Source : Urssaf Caisse nationale  
Données ajustées au champ conventionné

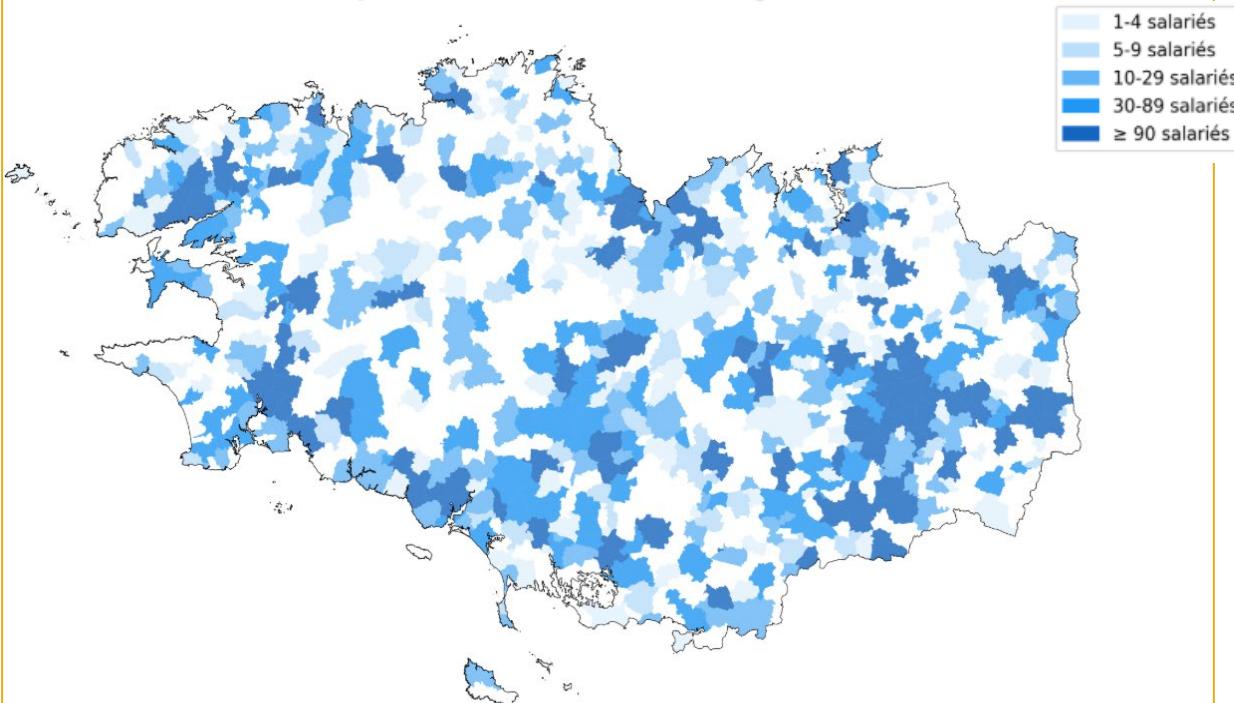
## Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2024



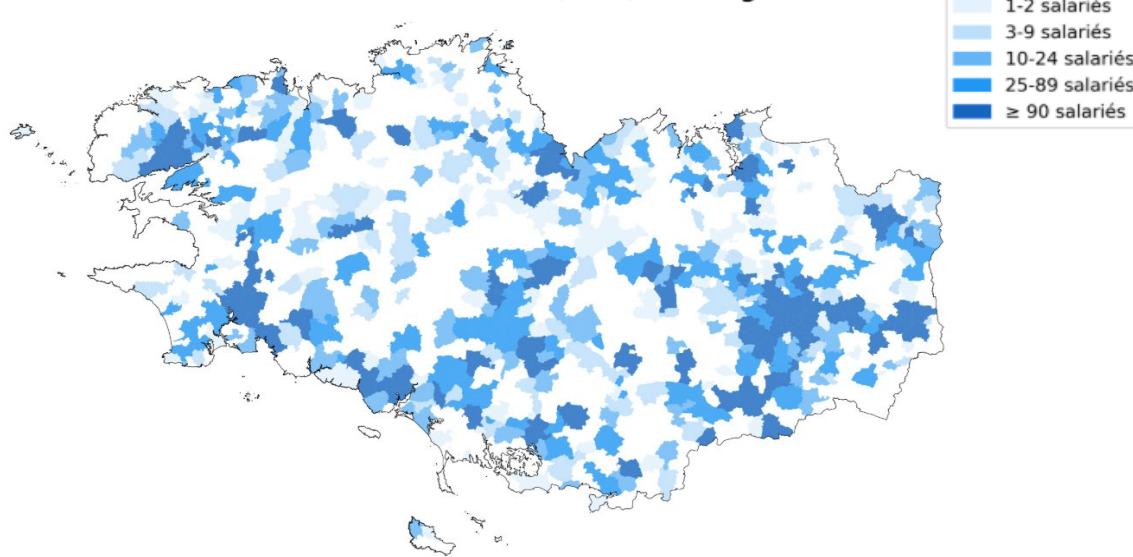
Les régions les plus dynamiques en termes d'emploi en 2024 sont le Centre Val de Loire et l'Occitanie, qui observent respectivement des hausses de 2,8 % et de 1,9 % de leurs effectifs. Trois régions font face à un repli du nombre d'effectifs salariés : Nouvelle-Aquitaine (-0,7 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,11 %) et Bourgogne Franche Comté (-0,06%).

Répartition de l'emploi salarié  
de la Branche par activité et commune

**Répartition des salariés - Bretagne**



**Activités Marchandises (MAR) - Bretagne**

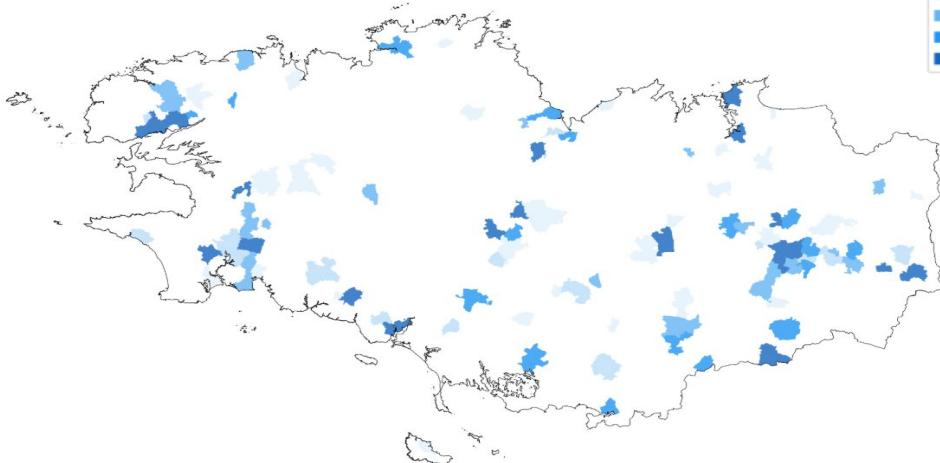


Les Activités de transport et de logistique sont majoritairement implantées le long des infrastructures de transport de niveau autoroutier (RN12, RN164 et 165, RN 137) et autour des métropoles de la Région.

Une grande densité de salariés sont sur la Métropole de Rennes (particulièrement le sud et l'est de la métropole) et les plus grandes villes bretonnes (Brest, Lorient, Quimper, Saint Brieuc et Vannes).

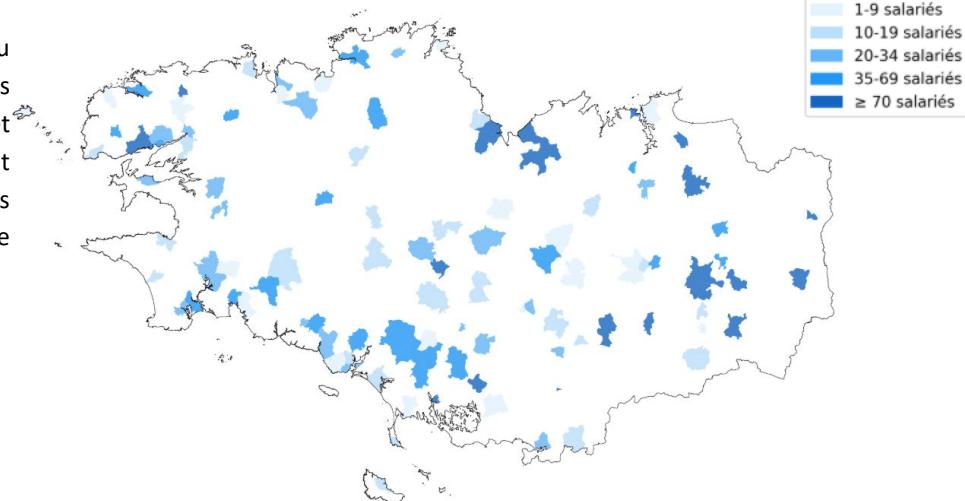
On y retrouve la particularité de certains bassins d'emploi du centre bretagne avec Loudéac et Saint-Méen-le-Grand notamment desservies par la route nationale 164.

### Prestataires logistiques (PRL) - Bretagne



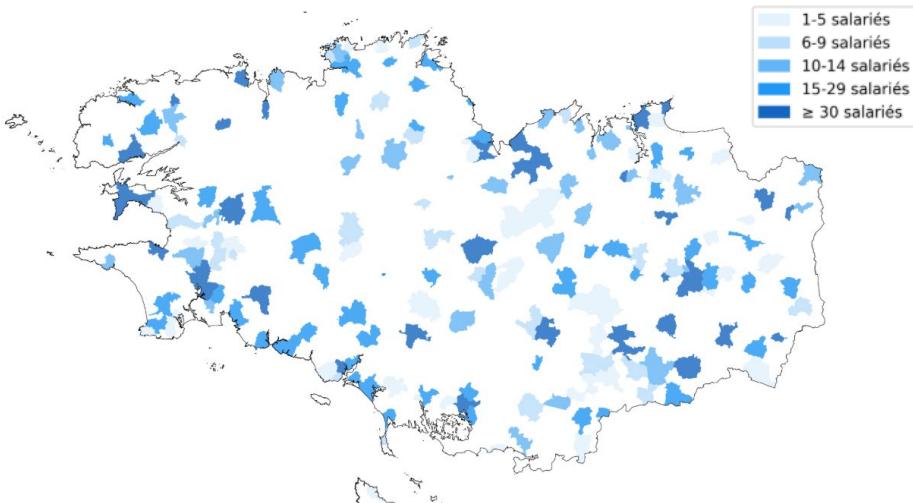
Plus d'un salarié sur deux dans le secteur des prestataires logistiques en Bretagne sont regroupés en Ille-et-Vilaine. Un tiers des salariés du secteur des prestataires logistiques se répartissent entre le Finistère nord et le Finistère sud.

### Transport routier de voyageurs (TRV) - Bretagne



Une concentration des salariés du transport de voyageurs sont sur les villes disposant d'un réseau urbain et interurbain (Rennes, Quimper, Saint Brieuc, Brest et Vannes) et dans les zones touristiques, particulièrement le Morbihan.

### Transport sanitaire (TRS) - Bretagne



Les emplois salariés du Transport Sanitaire se répartissent de façon assez homogène sur tout le territoire breton même si l'on peut constater une zone blanche sur le centre ouest nord de la Bretagne peu pourvu en entreprises et en habitants hormis sur la côte du Trégor et du Léon.

## Baisse de 3,9% du nombre de conducteurs

**4 193 salariés** en exploitation transport, soit augmentation de **16,4 %**

## Estimation de la répartition des salariés par famille professionnelle

## Bretagne

Famille professionnelle	Total	%	Évolution 2024/2023
Direction	842	2 %	4,3 %
Gestion	2 157	5 %	7,9 %
Ventes/Achats	429	1 %	14,8 %
Exploitation transport	4 193	10 %	16,4 %
Logistique - Manutention - Magasinage	4 856	12 %	4,0 %
Conduite	27 976	67 %	-3,9 %
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	1 190	3 %	22,3 %
Interprofessionnel	297	1 %	-3,4 %
<b>Total</b>	<b>41 940</b>	<b>100 %</b>	<b>0,2 %</b>

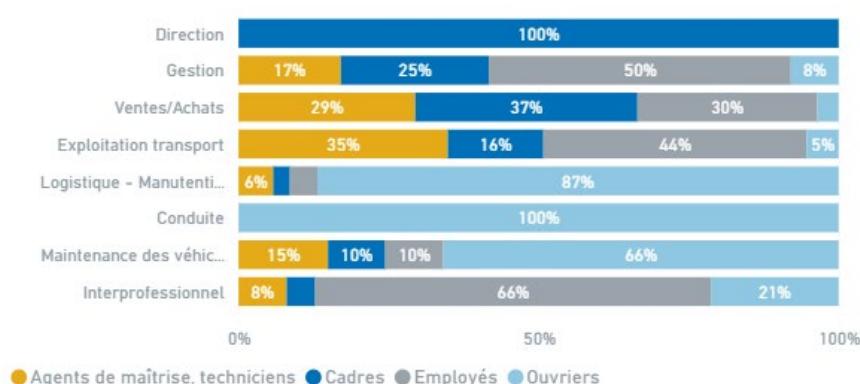
Source : Enquête Tableau de bord AFT

\* *Interprofessionnel correspond aux emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc.).*

Les effectifs de la famille professionnelle de la conduite représentent les deux tiers des effectifs de la Branche. Cependant, le nombre de salariés de cette famille professionnelle a diminué en 2024. Les évolutions les plus favorables sont à mettre au crédit des familles professionnelles maintenance (+ 22 % d'effectifs en 2024), exploitation transport (+16,4 %) et vente/achat (+14,8 %). Ces trois familles pèsent pour 14 % des effectifs totaux.

## Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP)

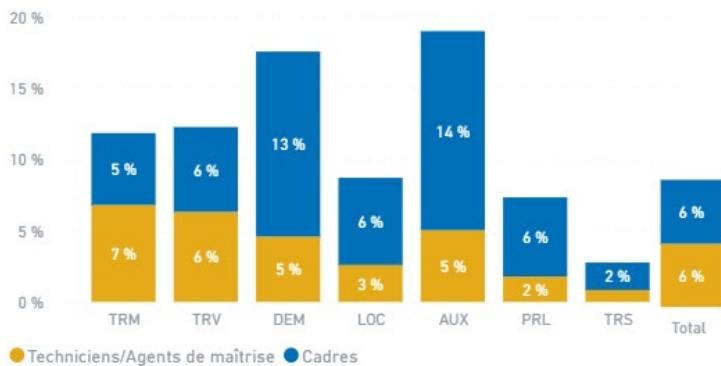
Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



80 % des salariés de la Branche sont des ouvriers (-1 point par rapport à 2022). Outre les conducteurs, la grande majorité des familles professionnelles logistique/manutention/magasinage (87 % des effectifs) et maintenance (66 %) appartiennent à cette CSP.

## Part du personnel d'encadrement par secteur d'activité

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Comme en 2023, la part des effectifs salariés de la Branche ayant le statut de cadre ou technicien/agent de maîtrise s'élève à 12 %. La part des cadres est la plus élevée dans les secteurs des auxiliaires de transport (14%), et du déménagement (13 %). Seulement 3 % des salariés du transport sanitaire sont des cadres ou agents de maîtrise.

## Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



Source : Enquête Tableau de bord AFT

93 % des effectifs du transport sanitaire et 72 % de ceux du transport de voyageurs sont des conducteurs ; ces taux sont légèrement plus faibles que l'année précédente. Même constat pour le transport de marchandises, qui observe une baisse de 3 points de la part de ses conducteurs ; ceux-ci représentent néanmoins les deux tiers des effectifs du secteur.

## Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle

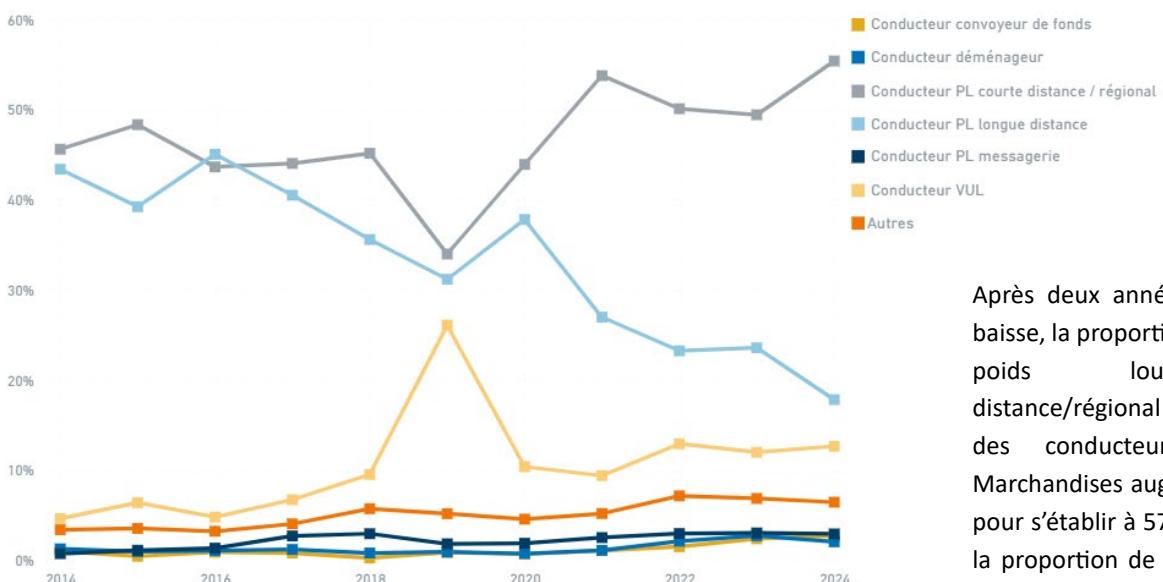
Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Famille professionnelle	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Direction	517	157	25	45	80	3	16
Gestion	1 315	189	57	109	410	3	74
Ventes/Achats	147	122	30	26	99	1	3
Exploitation transport	2 395	790	17	83	829	3	77
Logistique - Manutention - Magasinage	2 772	79	129	17	1 548	309	3
Conduite	18 137	4 094	158	1 267	924	12	3 382
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	702	218	1	94	82	3	89
Interprofessionnel	152	57	2	3	78	1	4

Source : Enquête Tableau de bord AFT

### Evolution de la part des salariés des sous-familles de la conduite de l'activité Marchandises

Bretagne



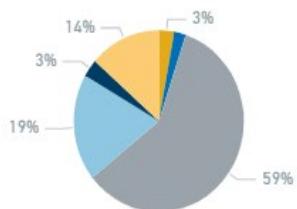
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Après deux années successives de baisse, la proportion de conducteurs poids lourds courte distance/régional parmi l'ensemble des conducteurs de l'activité Marchandises augmente (+5 points) pour s'établir à 57 %. Parallèlement, la proportion de conducteurs poids lourds longue distance continue sa tendance baissière.

### Répartition des salariés en Conduite par sous-famille et activité

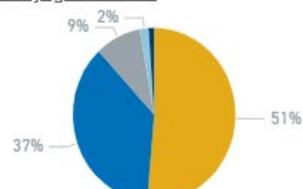
Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

#### Marchandises



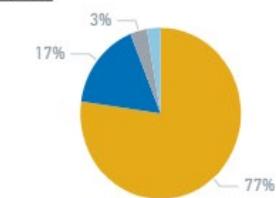
- Conducteur convoyeur de fonds
- Conducteur déménageur
- Conducteur PL courte distance / régional
- Conducteur PL longue distance
- Conducteur PL messagerie
- Conducteur VUL

#### Transport routier de voyageurs (TRV)



- Conducteur de véhicules scolaires
- Conducteur lignes régulières
- Conducteur tourisme
- Conducteur TPMR
- Conducteur véh. - de 10 places

#### Transport sanitaire (TRS)



- Ambulancier DEA
- Auxiliaire ambulancier
- Autres
- Conducteur de taxis

73 % des conducteurs de la Branche exercent dans le secteur Marchandises élargi (près de 28 000), 14.6 % dans le transport de voyageurs (plus de 4 000) et 12 % dans le transport sanitaire (près de 3 400). Près de neuf conducteurs sur dix qui font partie du secteur Marchandises conduisent des poids lourds. La majorité des conducteurs du transport routier de voyageurs exercent le métier de conducteur de véhicules scolaires (51%) et 37% sont des conducteurs de ligne régulière en Bretagne.

Les conducteurs titulaires du Diplôme d'État d'Ambulancier représentent 77% du personnel roulant du transport sanitaire, et 17 % des roulants sont constitués d'auxiliaires ambulanciers.

Source : Enquête Tableau de bord AFT

## La part des femmes est de 19,89% dans l'effectif total

### Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur

Bretagne



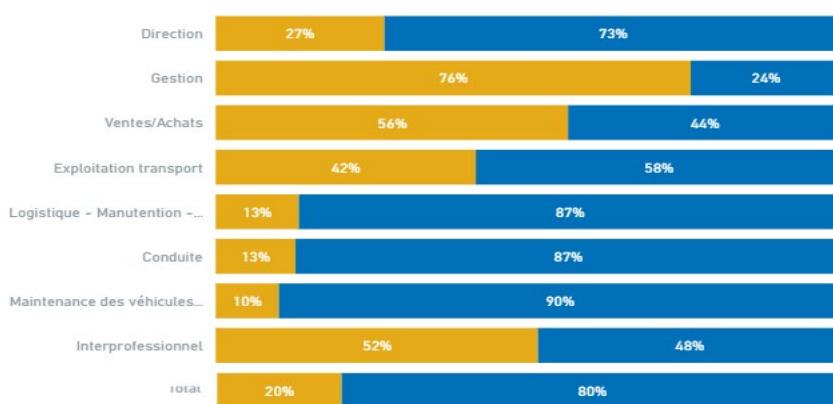
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, on dénombre plus de 150 000 femmes salariées dans les entreprises de la Branche des transports et activités auxiliaires (soit une hausse de 4 %). Elles représentent 19,89 % des effectifs totaux de la Branche en Bretagne. Près de quatre femmes sur dix sont salariées du transport sanitaire ; le taux de féminisation atteint quasiment 13 % sur les postes de conduite avec des pointes à 38 % dans le transport sanitaire et 28 % dans le transport routier de voyageurs. Seulement 15 % des salariés du transport de marchandises sont des femmes.

## 12,77% des postes en conduite exercés par des femmes

### Répartition des femmes par famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



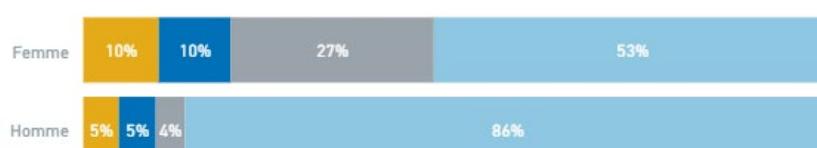
Source : Enquête Tableau de bord AFT

● Femme ● Homme

Les femmes sont davantage représentées dans les métiers de la gestion (76 % des postes occupés par des femmes), de l'interprofessionnel (52 %) et des ventes/ achats (54 %). A l'inverse, elles sont sous-représentées dans les métiers de la maintenance (10 %) et de la conduite (13 %) ainsi que la logistique (13%).

### Répartition des salariés par sexe selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



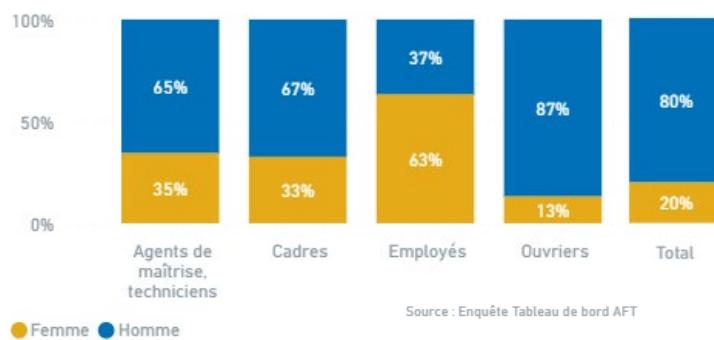
● Agents de maîtrise, techniciens ● Cadres ● Employés ● Ouvriers

Comme les années précédentes, 84 % des hommes salariés de la Branche sont des ouvriers, contre 53 % des femmes. Elles appartiennent en revanche plus souvent que les hommes à toutes les autres catégories socioprofessionnelles : 27 % des femmes salariées de la Branche sont des employées (contre 4 % des hommes). A titre de comparaison, dans l'économie française, 8,1 % des femmes ont le statut d'ouvrier, contre 28,7 % des hommes, 38,8 % des femmes ont un statut d'employé, pour 12,1 % des hommes, et 19,7 % des femmes sont cadres contre 25,1 % des hommes.

Source : Enquête Tableau de bord AFT

### Répartition des salariés par CSP selon leur sexe

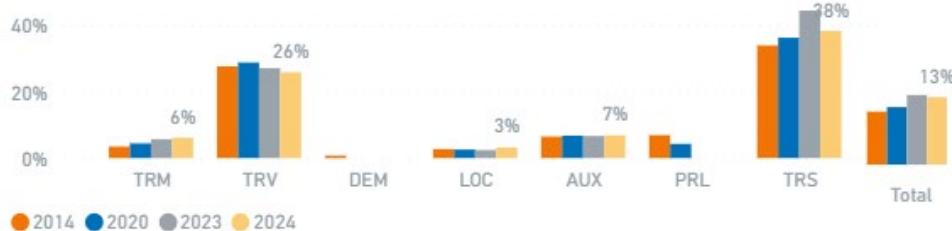
Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



Les femmes sont majoritaires dans la catégorie socioprofessionnelle des employés (63 % des employés de la Branche sont des femmes, +2 points), cependant elles sont minoritaires dans toutes les autres CSP. Elles ne constituent en particulier que 13 % des ouvriers et un gros tiers des cadres. Au niveau de l'économie française, près des trois quarts des employés sont des femmes et 85 % des ouvriers sont des hommes.

### Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)

Bretagne



En 2024, plus de 57 000 femmes exercent dans la Branche un emploi de la conduite. Elles représentent 13 % des effectifs de la famille professionnelle de la Conduite (+2%). Près de 20 000 de ces conductrices exercent dans le secteur du transport sanitaire et plus de 14 000 dans les métiers du transport routier de voyageurs.

**42% des métiers de l'exploitation sont exercés par des femmes**

### Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Exploitation (par secteur)

Bretagne



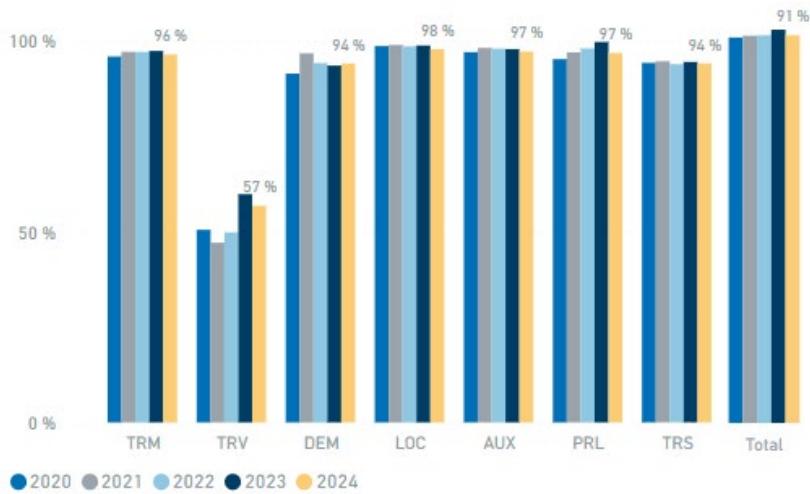
La proportion de femmes dans la famille professionnelle de l'Exploitation transport est stable (42 %). Les femmes sont surreprésentées dans les services d'exploitation du déménagement (66 %) et du Transport Routier de Voyageurs (57%)

Elles sont en revanche sous-représentées dans les secteurs du transport routier de marchandises (39%)

## 91% des salariés de la Branche travaillent à temps complet

### Évolution de la part des effectifs à temps complet par secteur

Bretagne

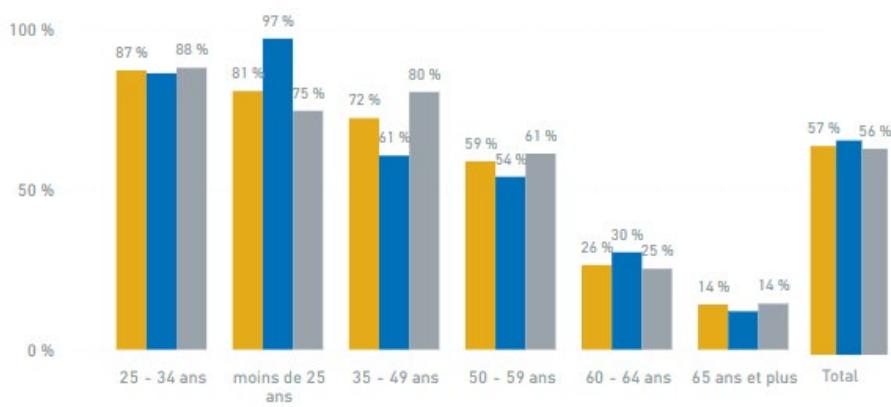


91% des contrats de travail sont des temps pleins sauf dans le transport routier de voyageurs où 43 % des contrats de travail sont à temps partiel.

Source : Enquête Tableau de bord AFT

### Part des effectifs à temps complet dans le Transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



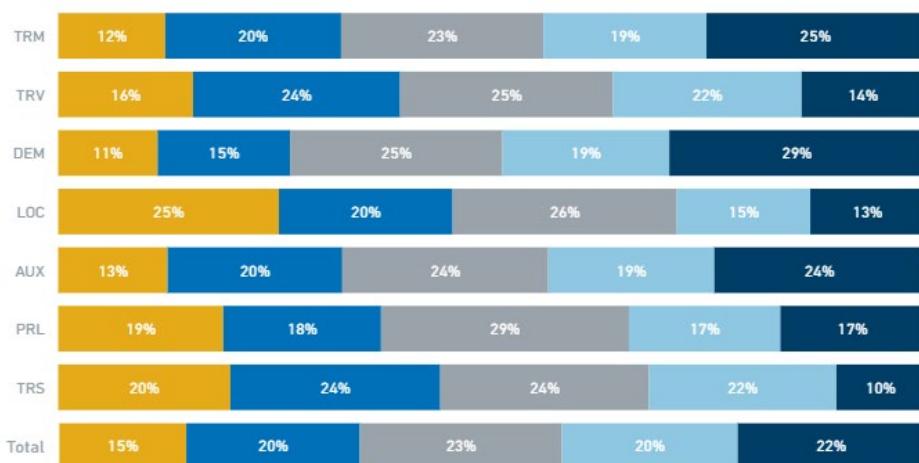
Part temps complet (%) ● Part femmes temps complet (%) ● Part hommes temps complet (%)

Source : Enquête Tableau de bord AFT

La part des effectifs à temps complet décroît graduellement avec l'âge : 87 % des moins de 25 ans sont à temps complet dans le transport routier de voyageurs, contre seulement 26 % pour les 60-64 ans.

### Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



● < 1 an ● 1 à 3 ans ● 4 à 7 ans ● 8 à 15 ans ● > 15 ans

Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'ancienneté moyenne est proche de **9 ans** dans un même établissement

### Évolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

Bretagne

Au 31 décembre	MAR (hors DEM)	DEM	TRV	TRS	TOTAL
2014	8.9	11.3	9.1	7.4	8.9
2019	7.5	10.4	7.7	6.8	7.5
2023	8.5	11.2	7.3	6.2	8.2
2024	9.4	10.9	7.3	6.1	8.8

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, en 2024, un salarié passe en moyenne près de 9 ans dans le même établissement. Cette ancienneté moyenne était identique il y a dix ans. C'est dans le secteur du déménagement que l'ancienneté moyenne est la plus forte

### Ancienneté moyenne dans l'établissement par famille professionnelle (en années)

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Famille professionnelle	Femme	Homme	TOTAL
Direction	15.4	20.0	18.8
Gestion	12.3	14.4	12.8
Ventes/Achats	15.0	12.8	14.0
Exploitation transport	9.4	9.8	9.6
Logistique - Manutention - Magasinage	5.9	8.8	8.4
Conduite	6.7	8.2	8.0
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	2.7	9.8	9.1
Interprofessionnel	12.0	7.4	9.8
TOTAL	8.8	8.8	8.8

Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'ancienneté moyenne la plus élevée s'observe pour la famille de la direction avec 18 ans et 10 mois d'ancienneté en moyenne suivie des métiers de la vente/achat

Les salariés tendent à rester moins longtemps dans les métiers opérationnels (conduite, logistique et maintenance)

## Rémunération

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratification et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

### Salaire moyen annuel par équivalent temps plein selon les secteurs d'activité

Données au 31 décembre 2023 - Bretagne

Salaire moyen brut

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Hommes	33 754 €	32 772 €	31 206 €	33 774 €	36 952 €	33 242 €	29 035 €	33 600 €
Femmes	32 682 €	32 179 €	32 348 €	34 367 €	35 762 €	32 226 €	28 433 €	32 126 €
Ensemble	33 638 €	32 612 €	31 457 €	33 827 €	36 632 €	32 910 €	28 779 €	33 351 €

Salaire moyen net

Hommes	25 882 €	24 528 €	24 265 €	25 919 €	27 926 €	25 382 €	22 773 €	25 714 €
Femmes	24 818 €	24 140 €	25 004 €	26 180 €	26 604 €	24 290 €	22 302 €	24 430 €
Ensemble	25 767 €	24 423 €	24 428 €	25 943 €	27 572 €	25 026 €	22 572 €	25 497 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

En 2023, un salarié de la Branche a perçu, en moyenne, une rémunération annuelle brute en équivalent temps plein de 33 351 € et nette de 25 497 €. Ce sont les salariés du secteur des auxiliaires de transport qui enregistrent les plus fortes rémunérations moyennes annuelles du secteur.

En équivalent temps plein, on observe une rémunération moyenne nette des femmes, inférieure de 4.5 % à celle des hommes au sein de la Branche.

*Données du CNR indisponibles par région*

### Rémunération annuelle d'un conducteur longue distance à temps plein

Année Rémunération	2023		2024	
	Montant	Évolution	Montant	Évolution
Rémunération moyenne annuelle	36 408 €	4,0 %	37 716 €	3,6 %
dont salaire annuel	35 112 €	4,7 %	36 396 €	3,7 %
dont primes	1 296 €	-11,5 %	1 320 €	1,9 %

Source : Enquête longue distance, Comité National Routier

Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales (nomenclature INSEE) sont ici données sur le périmètre des entreprises qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Parmi les professions cœur de métier du transport et de la logistique, ce sont les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports qui ont les rémunérations les plus élevées : 61 088 € brut par an en moyenne pour un équivalent temps plein.

Parmi les métiers de la conduite, ce sont les conducteurs routiers et grands routiers qui sont les mieux rémunérés (33 554 € brut annuel en moyenne), mais ils effectuent un nombre d'heures de travail mensuel conséquent.

#### Salaire brut moyen par Professions et Catégories Sociales (PCS)

Données au 31 décembre 2023 - Bretagne

PCS	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Conduite</b>			
526E-Ambulanciers	27 962 €	28 499 €	28 285 €
641A-Conducteurs routiers et grands routiers	30 727 €	33 679 €	33 554 €
641B-Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	31 639 €	32 084 €	31 980 €
643A-Conducteurs livreurs, coursiers	25 767 €	27 144 €	26 991 €
<b>Exploitation</b>			
389A-Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	55 523 €	62 526 €	61 088 €
466B-Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	39 576 €	41 671 €	40 637 €
466C-Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	38 464 €	40 814 €	40 261 €
546C-Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	31 708 €	35 148 €	33 161 €
655A-Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 696 €	32 545 €	32 350 €
676D-Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	29 994 €	31 696 €	31 538 €
<b>Logistique-manutention-magasinage</b>			
487A-Responsables d'entrepôt, de magasinage	37 436 €	40 940 €	40 266 €
487B-Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	38 926 €	40 488 €	40 304 €
652A-Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	28 315 €	29 477 €	29 410 €
653A-Magasiniers qualifiés	26 738 €	32 309 €	31 123 €
676A-Manutentionnaires non qualifiés	27 469 €	28 940 €	28 882 €
676B-Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	33 509 €	26 665 €	26 768 €
676C-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	25 192 €	26 912 €	25 934 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

## Salaire horaire net moyen en euros, par sexe et catégorie socioprofessionnelle

Données au 31 décembre 2023 - Bretagne

Activité	3-Cadres et professions intellectuelles supérieures	4-Professions Intermédiaires	5-Employés	6QN-Ouvriers Non Qualifiés	6Q-Ouvriers Qualifiés
<b>TRM</b>					
Ensemble	23,39	15,41	12,89	11,84	12,29
Femmes	21,86	14,76	12,29	11,61	11,37
Hommes	23,84	15,69	13,93	11,86	12,34
<b>TRV</b>					
Ensemble	23,78	16,09	13,64	11,90	12,83
Femmes	20,91	15,36	13,61	11,07	12,63
Hommes	24,49	16,79	13,73	12,13	12,90
<b>DEM</b>					
Ensemble	21,01	14,72	11,94	10,83	12,32
Femmes	19,77	14,47	11,68	13,76	
Hommes	22,35	14,87	13,24	10,78	12,32
<b>LOC</b>					
Ensemble	24,66	15,74	12,13	11,32	11,99
Femmes	23,25	14,76	11,39	11,25	11,60
Hommes	25,04	16,16	13,80	11,33	12,01
<b>AUX</b>					
Ensemble	27,50	16,46	13,63	11,32	12,42
Femmes	24,51	15,93	13,39	10,41	11,40
Hommes	28,77	16,77	14,02	12,08	12,54
<b>PRL</b>					
Ensemble	21,85	15,04	12,41	10,98	11,76
Femmes	19,55	15,27	12,50	10,61	11,89
Hommes	22,72	14,93	12,16	11,32	11,73
<b>TRS</b>					
Ensemble	20,92	15,50	11,28	11,09	11,01
Femmes	19,23	15,03	11,22	9,98	11,12
Hommes	22,27	16,04	11,32	11,75	10,96
<b>Ensemble</b>					
Ensemble	24,29	15,71	12,01	11,54	12,34
Femmes	22,32	15,16	11,91	10,75	11,81
Hommes	24,97	15,99	12,12	11,73	12,38

Source : Insee, base Tous salariés 2023

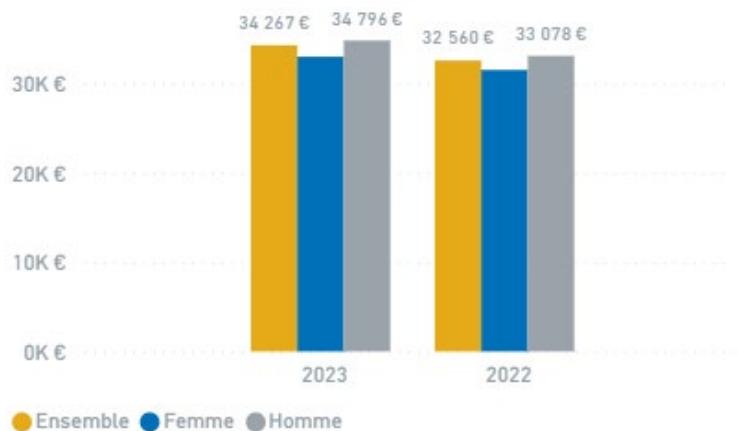
Les statistiques de salaire horaire net moyen nous enseignent que les ouvriers non qualifiés ont les rémunérations horaires les plus faibles.

Dans le transport routier de marchandises, ils gagnent en moyenne respectivement 11,84 € et 12,29 € net de l'heure.

Les hommes cadres du secteur des auxiliaires de transport perçoivent la plus forte rémunération nette horaire (28,77 € en moyenne).

### Évolution du salaire brut moyen annuel par sexe (en €)

Bretagne



Après une hausse de 4,8 % de la rémunération brute moyenne des salariés de la Branche en 2022, c'est une croissance de 5,2 % qui est observée en 2023.

Source : Insee, base Tous salariés 2023

### Salaire brut moyen par contrat de travail

Données au 31 décembre 2023 - Bretagne

CDI

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Homme	33 978 €	32 917 €	32 510 €	33 883 €	37 418 €	33 516 €	28 900 €	33 834 €
Femme	33 016 €	32 396 €	31 578 €	34 144 €	36 804 €	32 918 €	28 489 €	32 431 €
Ensemble	33 875 €	32 775 €	32 274 €	33 906 €	37 258 €	33 332 €	28 723 €	33 601 €

CDD

Homme	28 170 €	31 018 €	25 102 €	28 503 €	25 888 €	26 034 €	26 304 €	27 990 €
Femme	27 232 €	28 403 €	24 889 €	25 471 €	24 370 €	26 252 €	25 605 €	26 461 €
Ensemble	28 030 €	30 207 €	25 098 €	27 889 €	25 252 €	26 178 €	26 060 €	27 637 €

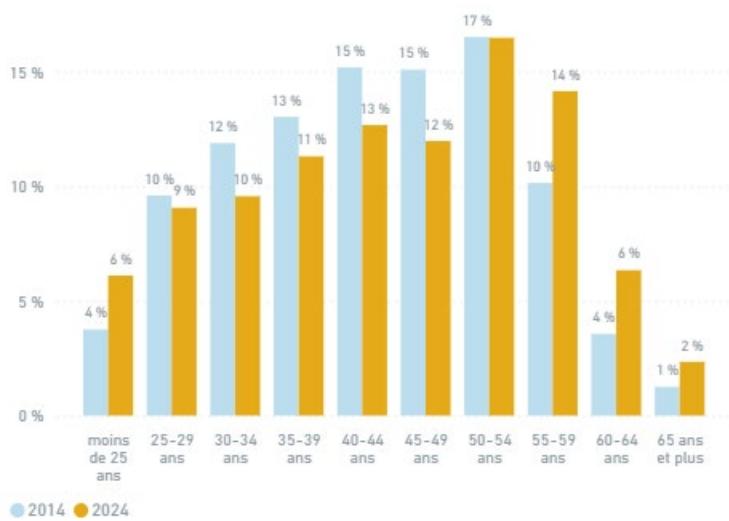
Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les salariés en CDI dans la Branche ont une rémunération brute moyenne annuelle 20 % supérieure à celle des CDD.

## Démographie

### Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle au 31 décembre

Bretagne



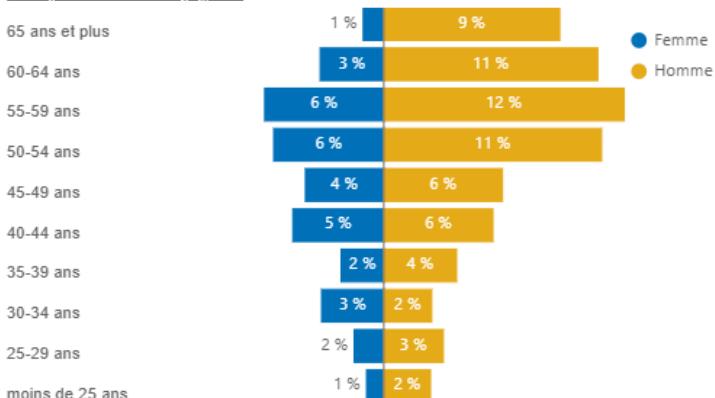
Source : Enquête Tableau de bord AFT

La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence depuis plusieurs années un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. La répartition des salariés de plus de 55 ans est passée de 15% en 2014 à 22 % des salariés en 2024.

### Pyramides des âges (ensemble des familles professionnelles)

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

#### Transport routier de voyageurs

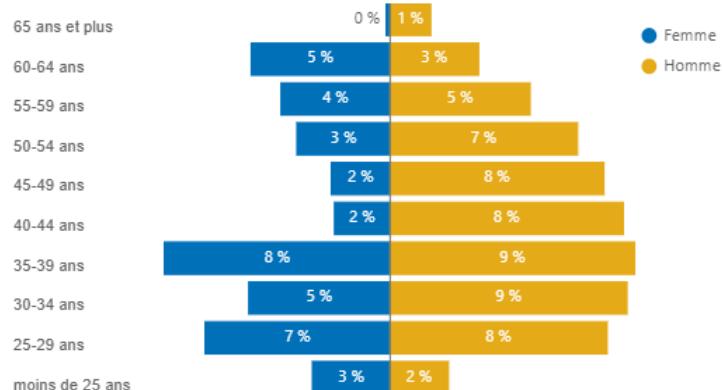


Le seul point positif de cette pyramide est un déséquilibre Femmes/Hommes beaucoup moins marqué qu'en Marchandises mais sa base est quasi inexisteante sur les tranches d'âges inférieures à 30 ans, d'où une nécessité structurelle d'embauches importantes chaque année.

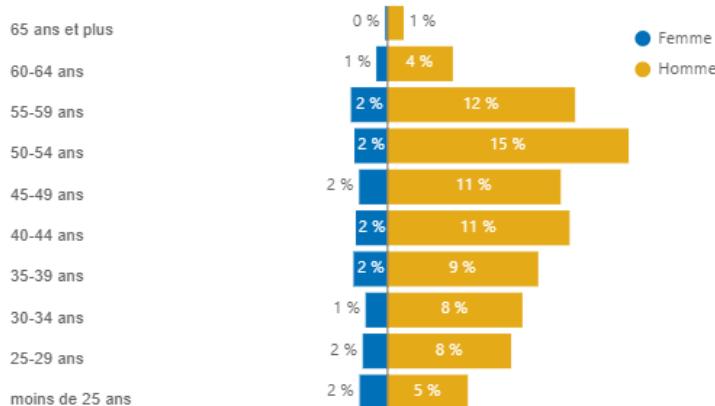
Pyramide relativement bien équilibrée dans la proportion Femmes/Hommes dans les tranches d'âges inférieures à 35 ans et supérieure à 55 ans.

Le secteur souffre d'un déficit sur les tranches des moins de 25 ans car seulement 5% des effectifs ont moins de 25 ans.

#### Transport sanitaire



#### Marchandises (hors déménagement)



Le déséquilibre en termes de féminisation est flagrant.

La tranche d'âges la plus importante est celle des 50-54 ans avec 17% des effectifs régionaux.

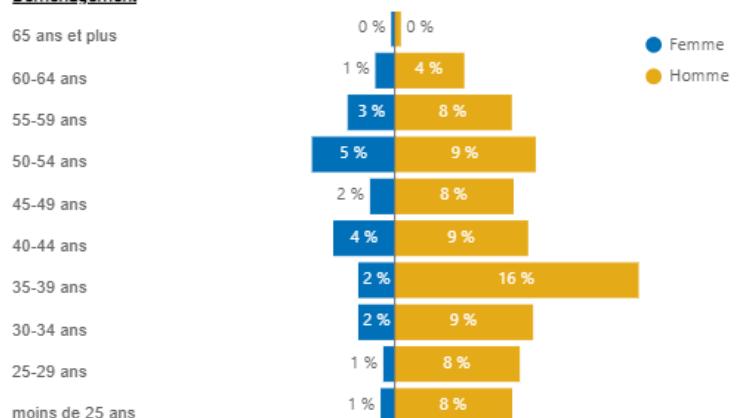
Seulement 7% des effectifs ont moins de 25 ans.

Dans le déménagement, le déséquilibre en termes de féminisation est très flagrant.

La tranche d'âges la plus importante est celle des 35-39 ans avec 18% des effectifs régionaux.

Seulement 9% des effectifs ont moins de 25 ans

#### Déménagement



En 2024, 26 % des salariés de l'activité marchandises (hors déménagement) ont moins de 35 ans, et les plus de 55 ans représentent 20 % des salariés de l'activité. La proportion de salariés de moins de 35 ans est plus forte dans le déménagement et le transport sanitaire (respectivement 29 % et 34 %) tandis que la répartition des plus de 55 ans est de 16-17% dans ces deux secteurs. 13 % des salariés ont moins de 35 ans dans le transport de voyageurs et 42 % ont plus de 55 ans.

### Estimation des effectifs en conduite par tranche d'âge

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Catégories d'âge	Marchandises	Sanitaire	Voyageurs	Total
moins de 20 ans	60	0	1	<b>61</b>
20-24 ans	947	179	49	<b>1 175</b>
25-29 ans	1 783	507	148	<b>2 438</b>
30-34 ans	1 689	498	131	<b>2 318</b>
35-39 ans	2 441	620	192	<b>3 252</b>
40-44 ans	2 729	330	321	<b>3 380</b>
45-49 ans	2 539	283	384	<b>3 206</b>
50-57 ans	6 245	504	1 284	<b>8 034</b>
58-62 ans	1 682	365	811	<b>2 859</b>
63-67 ans	280	134	484	<b>898</b>
67 ans et plus	147	1	285	<b>433</b>
<b>Total</b>	<b>20 542</b>	<b>3 421</b>	<b>4 091</b>	<b>28 053</b>

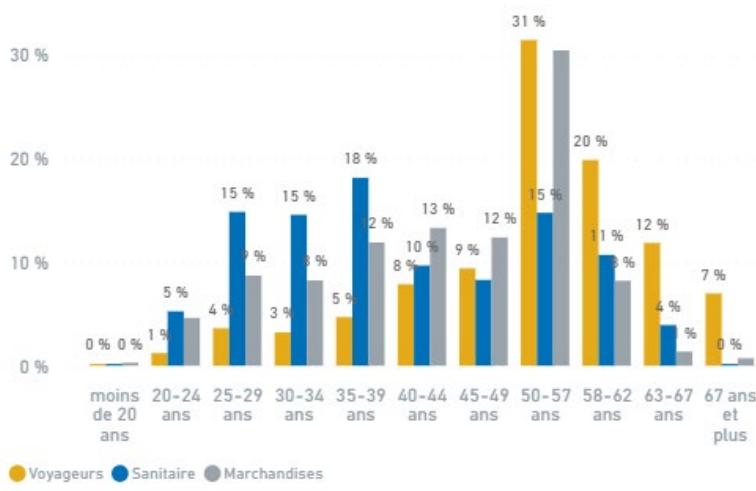
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la branche, en Bretagne, 43,5% des conducteurs ont plus de 50 ans . L'écart type est cependant important selon le secteur : 29% des ambulanciers et auxiliaires ont plus de 50 ans tandis que 70% des conducteurs de cars et bus en transport interurbain sont dans cette tranche d'âge.

## En moyenne les salariés sont âgés d'un peu plus de 44 ans

### Structure par âge dans la conduite

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Seulement 4% du personnel roulant de la Branche a moins de 25 ans et 14 % moins de 30 ans. Les salariés de la famille professionnelle de la conduite de moins de 30 ans représentent 13 % des conducteurs de l'activité marchandises et 20 % du personnel roulant du transport sanitaire, soit des hausses respectives de 2 et 6 points par rapport à 2023. Pour le transport de voyageurs, la répartition des conducteurs de moins de 25 et 30 ans (1 % et 4 %) est la même qu'en 2022 et 2023. Toutefois, les conducteurs de plus de 50 ans sont davantage puisqu'ils représentent 70 % des conducteurs du transport de voyageurs (+ 3 points). Cette situation est en partie liée à l'âge moyen d'entrée dans ces métiers, qui de plus étaient encore récemment encadrées par des textes réglementaires particuliers.

Ainsi, pour le transport sanitaire, les candidats au Diplôme d'État d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

Pour le transport routier de marchandises, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans par une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministre du Travail (titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules) et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (CAP CRM et BAC pro CTRM), tandis qu'avec une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), il est nécessaire d'avoir au moins 21 ans pour conduire des véhicules lourds du transport de marchandises. Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans à l'issue d'une qualification initiale (en l'occurrence via le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route).

Cependant, un décret du 2 mai 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national à condition que le véhicule circule sans passager ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE conduits sur le territoire national.

En outre, un arrêté du 12 mars 2023 a créé un CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar dont les premières sessions d'examen se sont déroulées en 2024.

## Âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)

Bretagne



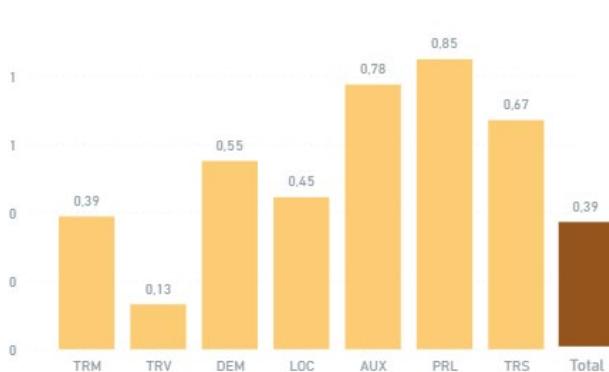
Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'âge moyen des salariés de la Branche est de 44 ans et 3 mois en 2024, en légère baisse par rapport à 2023. Il continue d'augmenter dans le transport de voyageurs et culmine à 51 ans. L'âge moyen le plus faible est dans le transport sanitaire (41 ans en moyenne).

## > Indicateurs démographiques

### Taux de relève

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



### Taux de renouvellement

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Lorsque cet indicateur est inférieur à 1 (100%), ce qui est le cas pour tous les secteurs de la Branche, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50 ans.

Au global dans la Branche, le taux de relève est de 0,39 (39%) avec des disparités selon les secteurs. En effet, les plus de 50 ans sont 9 fois plus nombreux dans le secteur du transport routier de voyageurs que les moins de 30 ans. 4 secteurs ont pour autant des taux de relève positifs : prestations logistiques, activités auxiliaires, transport sanitaire et déménagement.

Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés. Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les douze à quatorze années à venir.

La proportion de salariés de plus de 50 ans (39 %) est stable. Ce ratio est très élevé dans le transport routier de voyageurs (60 %). La proportion des plus de 50 ans est autour de 30% dans les autres secteurs

## Mouvements de main-d'œuvre

**77% des embauches sont en CDI**

### Part des embauches en CDI par secteur d'activité

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

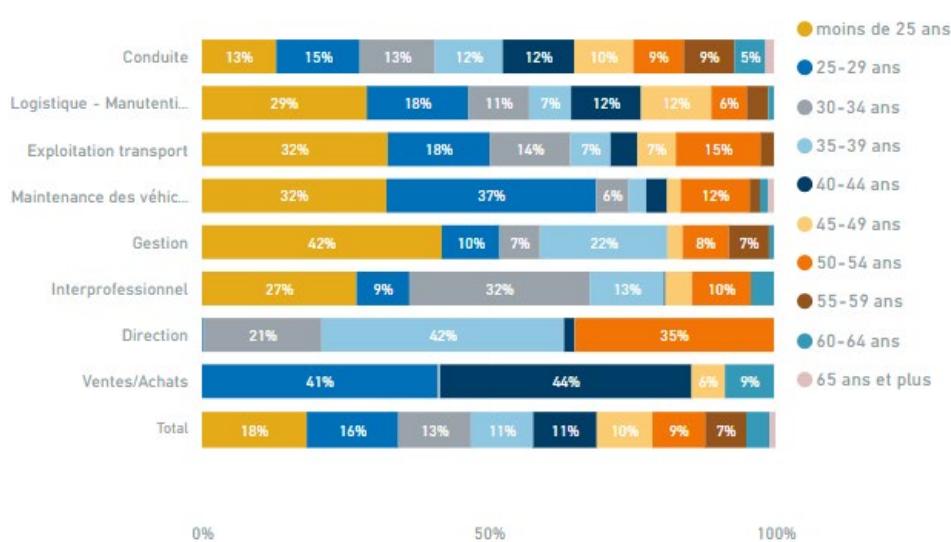


Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 77 % des embauches de la Branche font l'objet d'un CDI. Les secteurs du Transport sanitaire et de la location enregistrent la plus grande proportion d'embauches en CDI, avec respectivement 94 % et 88 % des recrues sous ce statut. Dans le transport routier de marchandises, la part des embauches en CDI enregistre un recul

### Embauches par âge et famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

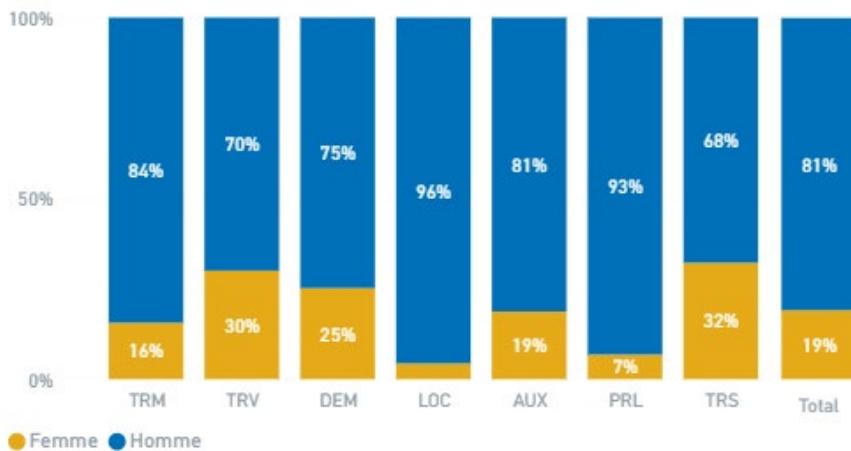


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, en 2024, 34 % des recrues ont moins de 30 ans tandis que 20 % ont plus de 50 ans. Les moins de 30 ans représentent 28% des recrues de la famille professionnelle de la conduite. En direction, près de 80 % des embauches concernent les 35-55 ans. Toutes les autres familles professionnelles ont au moins 47 % exceptée la logistique (et jusqu'à 67 % pour la maintenance des véhicules) de recrues de moins de 30 ans.

## Ebauches par sexe et activité

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

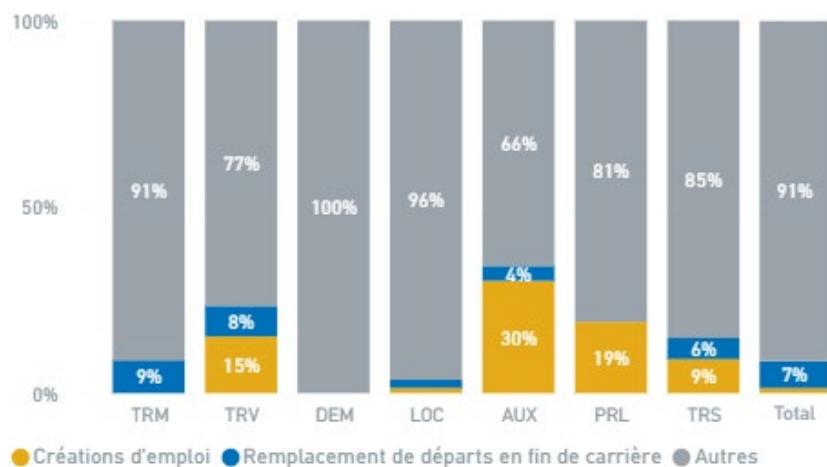


Source : Enquête Tableau de bord AFT

**1,34% des embauches sont des créations d'emploi**

## Répartition des embauches

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, 19 % des recrutements sont des femmes en 2024, un chiffre qui reste stable par rapport à l'année précédente. Les femmes représentent toutefois 32 % des embauches du transport sanitaire, et 30 % de celles du transport routier de voyageurs.

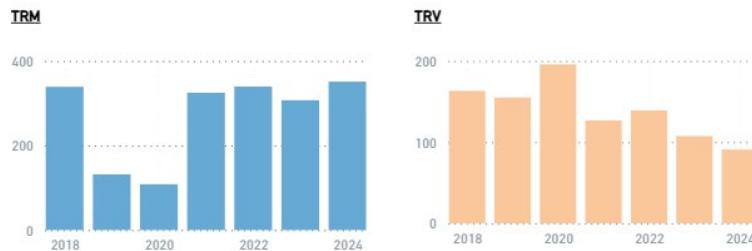
En 2024, seulement 1,34 % des embauches sont destinées à accroître les capacités de production par création d'emploi (contre 6 % en 2022). Cependant certains secteurs bénéficient de parts de création d'emploi importantes comme les activités auxiliaires (30 % de créations d'emploi parmi les embauches), la logistique (19 %) et le transport de voyageurs (15 %).

En outre, en 2024, 93 % des embauches sont le fait de remplacements pour autres motifs que la retraite (démission, fin de CDD, rupture conventionnelle).

Secteur d'activité	Créations d'emploi	Remplacement de départs en fin de carrière	Autres
TRM	0	351	3 621
TRV	169	91	850
DEM	0		47
LOC	8	13	569
AUX	175	23	382
PRL	10		44
TRS	77	48	719

## Évolution des départs en fin de carrière par secteur

Bretagne



On peut constater un nombre de départ brut à la retraite en très légère croissance dans le Transport Routier de Marchandises alors un mouvement inverse est observé dans le Transport Routier de Voyageurs. Cependant, en proportion, le Transport Routier de Voyageurs est beaucoup plus soumis au départ en fin de carrière de leurs salariés

## Évolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

Bretagne

Année	AGECFA	FONGECFA
2023	9	199
2024	8	97

Source : FONGECFA-Transport & AGEFCA-Voyageurs

Les départs en fin de carrière au niveau de l'ensemble de la Branche sont constitués de la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité. Le nombre de départs en Congé de Fin d'activité a été divisé par 2 entre 2024 et 2023.

Le Congé de Fin d'Activité (CFA) permet à des conducteurs de transport routier de marchandises ou de voyageurs, conducteurs du secteur du déménagement et convoyeurs de fonds, employés dans les entreprises du champ de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires de transport, de cesser leur activité professionnelle jusqu'à cinq ans avant l'ouverture de leur droit à la retraite.

Le CFA a été mis en place pour le transport de marchandises et le secteur du déménagement par les accords de branche du 28 mars et 11 avril 1997. Il a été étendu aux convoyeurs de fonds par les accords du 23 juin 1997 et du 24 mars 1998. Le CFA a été mis en place par l'accord du 2 avril 1998 pour le transport routier de voyageurs.

### Nombre total de bénéficiaires du CFA

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

TRM

1 077

TRV

52

*dont transports de fonds*

21

Source : FONGEFCA-Transport & AGEFCA-Voyageurs

Le recul progressif de l'âge de la retraite a exigé une adaptation du dispositif de CFA. Les accords entre partenaires sociaux du 30 mai 2011 puis du 14 mars 2014 ont ainsi visé à préserver l'équilibre du CFA en adaptant certains critères d'accès. En outre, à la suite de l'adoption de la réforme des retraites qui décale l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, les partenaires sociaux ont signé un accord le 16 juin 2023 pour adapter le CFA aux nouvelles dispositions légales.

Le nombre de dossiers transférés en CFA en 2023 a reculé pour le transport de marchandises et de voyageurs (respectivement -8 % et -6 %). Toutefois dans le transport de marchandises, on dénombre davantage de bénéficiaires du CFA en 2023 (11 297, soit +2 %, dont 435 en transport de fonds). En revanche, dans le transport de voyageurs, on observe un recul du nombre de bénéficiaires, lesquels sont 885 au 31 décembre 2023 (-5 %).

Toute cessation d'activité d'un salarié dans les conditions prévues par l'accord relatif au CFA doit donner lieu, dans l'entreprise qui employait le bénéficiaire du CFA, à l'embauche d'un salarié cotisant au dispositif CFA, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein. Cette embauche doit intervenir au plus tard dans les 3 mois suivant la date de départ effectif de l'entreprise du bénéficiaire du CFA et peut intervenir, au plus tôt, dans un délai de 3 mois avant la date de départ effectif de ladite entreprise.

### Nombre de bénéficiaires du dispositif IPRIAC

Bretagne

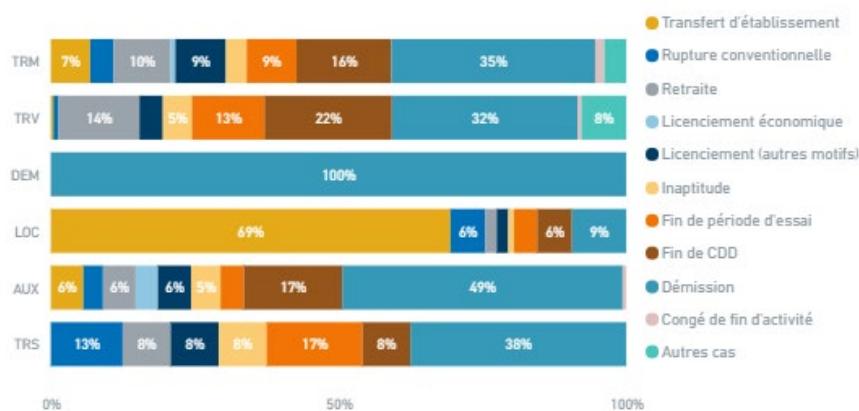
Secteur	2023	2024
Marchandises	108	95
Voyageurs	24	16

Source : IPRIAC

L'IPRIAC est une assurance spécifique destinée aux conducteurs de poids lourds, bus et autres véhicules nécessitant les permis C, CE, D, DE. Elle permet de verser une indemnité en cas d'inaptitude médicale définitive à la conduite, correspondant ainsi au conducteur de poursuivre son activité professionnelle dans des activités moins rémunératrices ne nécessitant pas la conduite de véhicule lourd.

### Répartition des flux de départs de l'établissement par motif et secteur

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les principales causes de départs des établissements de la Branche sont les démissions, suivies des fins de CDD sauf dans l'activité location où, de manière très majoritaire, ce sont les transferts d'établissement qui sont la première cause des flux de personnel.

### Taux de rotation par secteur

Bretagne

Activité	2019	2023	2024
MAR	22 %	19 %	15 %
TRS	13 %	14 %	20 %
TRV	25 %	23 %	16 %
<b>Total</b>	<b>22 %</b>	<b>19 %</b>	<b>16 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de rotation de la main-d'œuvre (ou turnover) est calculé comme la moyenne des taux d'entrée et de sortie divisé par l'effectif. Un taux de rotation de 0 % signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de l'année. Un taux de 100 % signifie en revanche que l'intégralité des postes a été renouvelée. En 2024, dans la Branche, on observe un taux de rotation de 16 %, soit une baisse de 3 points par rapport à 2023.

## Intérim

**26% des établissements ont recours à l'intérim**

### Établissements déclarant avoir recours à l'intérim

Bretagne

Année Secteur d'activité	2024 Recours intérim	Part établissements %
Auxiliaires de transport	82	39 %
Déménagement	33	23 %
Location	4	11 %
Prestataires logistiques	27	100 %
Transport routier de marchandises	466	26 %
Transport routier de voyageurs	55	34 %
Transport sanitaire	0	0 %
<b>Total</b>	<b>666</b>	<b>26 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Après une baisse consécutive de 2 ans du nombre d'établissements déclarant avoir recours à l'intérim, on observe un retour à un niveau identique à 2022

### Évolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)

Bretagne

Année Secteur d'activité	2023 Nombre d'intérimaires	2024 Nombre d'intérimaires	Taux d'évolution
AUX	652	611	-6 %
DEM	21	17	-17 %
LOC	115	111	-3 %
TRM	1 291	1 237	-4 %
TRV	87	6	-93 %
<b>Total</b>	<b>2 165</b>	<b>1 982</b>	<b>-8 %</b>

Source : Déclarations Sociales Nominatives (DSN), traitement Dares

Données ajustées au champ conventionnel

En 2024, le nombre d'intérimaires auquel ce secteur a eu recours est en baisse de 8% par rapport à 2023. Le transport routier de marchandises et les auxiliaires de transport concentrent 93 % des intérimaires de la Branche.

## Marché du travail

### 4 142 offres d'emploi dans la branche Transport

#### > Offres et demandes d'emploi

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de France Travail. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi, mais partielles pour les offres d'emploi.

#### Evolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Bretagne

Code NAF Rév.2	Libellé	2022	2023	2024
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	480	630	670
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	210	210	260
4941A	Transports routiers de fret interurbains	1 710	1 370	1 350
4941B	Transports routiers de fret de proximité	780	630	570
4941C	Location de camions avec chauffeur	670	350	410
4942Z	Déménagement	80	30	50
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	3	8	14
5229A	Messagerie, fret express	110	230	170
5229B	Affrètement et organisation des transports	124	105	48
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	110	90	50
7712Z	Location et location-bail de camions	0	0	0
8010Z	Activités de sécurité privée	111	99	71
8690A	Ambulances	470	560	480
<b>Total</b>		<b>4 857</b>	<b>4 312</b>	<b>4 142</b>

Part de la Branche (CCNTR) par rapport au marché du travail | 2,12 % | 1,93 % | 1,87 %

Source : France Travail - Exploitation AFT.

Le volume des offres d'emploi déposées par les entreprises de la Branche à France Travail connaît des fluctuations. En effet, après avoir enregistré une hausse en 2021 et 2022 (respectivement +49 % et +12 %), le nombre d'offres diminue de 12 % en 2023 et de 4% en 2024.

## Répartition des offres par emploi (code ROME)

Données de 2024 - Bretagne

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre d'offres diffusées	Part des offres déposées par la Branche	Taux d'évolution des offres diffusées
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	120		50 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	5 370		-15 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	510	67 %	0 %
N1101	Cariste	8 060	1 %	-18 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	240	13 %	-25 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	12 520	1 %	-12 %
N1105	Manutentionnaire	5 990	1 %	-12 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	110	0 %	-52 %
N1202	Employé / Employée de transit	160	6 %	-38 %
N1301	Responsable logistique	1 300	1 %	-12 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	250	4 %	-17 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	3 470	1 %	-14 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	10 590	12 %	-12 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	230	39 %	28 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	2 120	39 %	-13 %
N4104	Courrier / Courrière	190	11 %	-32 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	3 050	13 %	-11 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	520	0 %	33 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	60		
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	650	11 %	-3 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	100	40 %	67 %
Total		55 610	6 %	-13 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

Au niveau des professions « cœur de métier » du transport et de la logistique, le volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail (les offres diffusées regroupent les offres collectées directement par France Travail et les offres transmises par des sites partenaires), et émises par les entreprises de l'ensemble de l'économie française, a diminué de 13 % en 2024. 6 % de ces offres ont été déposées par des entreprises de la Branche et jusqu'à 67 % pour la conduite de véhicules sanitaires. Plus de la moitié des offres se concentre sur les métiers « Magasinage et préparation de commandes » (22 %), « Conduite de poids lourds » (19 %) et « cariste » (14%).

## Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

Données de 2024 - Bretagne

Codes ROME V-4	Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois (CDD, intérim)
<b>▲</b>			
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	25 %	67 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	17 %	77 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	75 %	14 %
N1101	Cariste	15 %	82 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	33 %	58 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	28 %	63 %
N1105	Manutentionnaire	13 %	84 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	73 %	9 %
N1202	Employé / Employée de transit	75 %	13 %
N1301	Responsable logistique	68 %	18 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	80 %	16 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	48 %	38 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	29 %	64 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	70 %	13 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	52 %	41 %
N4104	Courrier / Coursière	26 %	53 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	50 %	34 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	65 %	25 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	100 %	0 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des tr...	57 %	31 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	100 %	0 %
<b>Total</b>		30 %	62 %
<b>Total marché du travail France</b>		53 %	32 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

En 2024, quasiment 2/3 des offres diffusées par France Travail pour les professions cœur de métier du transport et de la logistique correspondent à des contrats de moins d'un mois (+10 points par rapport à 2023), alors que ces types de contrats ne représentent qu'un tiers des offres diffusées globalement par France Travail pour l'ensemble des domaines professionnels de l'économie. Certains métiers y sont confrontés davantage que d'autres : les métiers de la logistique et de la conduite poids lourds

La part des offres en CDI a diminué : les contrats à durée indéterminée représentent, en 2024, 30 % des offres pour les professions cœur de métier du transport et de la logistique (-3 points) La part des offres en CDI au niveau de l'ensemble du marché français, tous domaines confondus, baisse de 7 points pour se maintenir à 53 %.

**521 380 demandeurs d'emploi au niveau national se positionnent sur un des métiers du transport routier et de la logistique**

## Evolution des demandeurs d'emploi en stock

Bretagne

<b>Codes ROME V-4</b>	<b>Libellé</b>	<b>Nombre de demandeurs en stock au 31/12/2024</b>
<b>▲</b>		
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	140
H3302	Agent / Agente de conditionnement	3 460
J1305	Ambulancier / Ambulancière	480
N1101	Cariste	2 480
N1102	Déménageur / Déménageuse	100
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	3 030
N1105	Manutentionnaire	2 110
N1201	Affréteur / Affréteuse	30
N1202	Employé / Employée de transit	30
N1301	Responsable logistique	430
N1302	Responsable entrepôt logistique	30
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	610
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	3 390
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	140
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	600
N4104	Courrier / Coursière	160
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	3 040
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	60
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	10
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	130
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	20
<b>TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE</b>		<b>20 480</b>

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Tandis que les offres d'emploi se replient, le nombre de demandeurs d'emplois en stock au 31 décembre 2024, positionnés sur les professions « cœur de métier » du transport et de la logistique, augmente encore en 2024.

Plus de la moitié des personnes recherchant un emploi dans les professions du transport et de la logistique se concentrent sur les métiers opérationnels de la logistique (54%) et un tiers sur les métiers pouvant nécessiter la conduite de véhicules du groupe lourd (34%)

## Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge et le sexe

Données de 2024 - Bretagne

<b>Codes ROME V-4</b>	<b>Libellé</b>	<b>Part des femmes</b>	<b>Part des -25 ans</b>	<b>Part des +50 ans</b>
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	57 %	11 %	30 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	54 %	14 %	28 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	39 %	9 %	22 %
N1101	Cariste	6 %	8 %	26 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	0 %	20 %	18 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	31 %	22 %	14 %
N1105	Manutentionnaire	7 %	18 %	20 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	33 %	25 %	33 %
N1202	Employé / Employée de transit	44 %	33 %	0 %
N1301	Responsable logistique	25 %	7 %	37 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	0 %	0 %	22 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	31 %	9 %	28 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	10 %	7 %	29 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	44 %	0 %	59 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	26 %	3 %	53 %
N4104	Courrier / Coursière	26 %	12 %	33 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	14 %	15 %	26 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	17 %	0 %	57 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	0 %	0 %	50 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	31 %	18 %	24 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	50 %	0 %	50 %
<b>Total</b>		<b>23 %</b>	<b>13 %</b>	<b>26 %</b>

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

La part des femmes recherchant un emploi dans les métiers du transport et de la logistique est stable (23 %). La part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers du transport et de la logistique tend à stagner depuis 3 ans (13 %, ainsi que celle des plus de 50 ans (26 %, 1 points cette année après +2% en 2023).

Les femmes sont majoritaires parmi les personnes recherchant un poste dans l'accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives (57 %, stable par rapport à 2022 et 2023) et les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (54 %,).

Les moins de 25 ans sont peu représentés parmi les personnes à la recherche d'un emploi dans la conduite, contrairement aux plus de 50 ans : ces tranches d'âges concentrent respectivement 7 % et 29 % des personnes en recherche d'un poste pour la conduite de transport de marchandises longue distance, 0 % et 59 % pour la conduite de transport de particuliers, 3 % et 53 % pour la conduite de transport en commun sur route notamment.

> Dispositifs soutenus par la Branche pour la formation des demandeurs d'emploi

En France **1 788** préparations opérationnelles collectives à l'emploi ont été financées en 2024

### Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives financées par OPCO Mobilités

Données de 2024 - Bretagne

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	99	0	0	0	0	99	20
Voyageurs	198	0	0	0	0	198	27
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>297</b>	<b>25</b>

Source : OPCO Mobilités

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent depuis 2011 de former, avec notamment des financements France Travail, des demandeurs d'emploi préalablement à leur prise d'un poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation préqualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

Le nombre de bénéficiaires de POE collectives recule en 2024 (-77 en conduite et aucune en logistique) pour atteindre seulement 297 bénéficiaires en Bretagne. Elles bénéficient toutes à la famille professionnelle de la conduite. Les bénéficiaires sont majoritairement dans des entreprises du secteur du transport de voyageurs (2/3 des POE collectives).

Depuis 2019, les POE individuelles ne sont plus mises en œuvre par OPCO Mobilités mais directement par France Travail. En outre, les formations au titre des contrats de sécurisation professionnelle ne peuvent plus être financées par OPCO Mobilités à la suite de la loi du 5 septembre 2018 dite « Avenir professionnel ».

## Formation

### Formations réalisées

#### Diplômes d'Etat délivrés

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

	2024	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
<b>Conduite</b>				
BAC - Conducteur transport routier de marchandises	101	94%	nc	6%
CAP - Conducteur Routier marchandises	136	91%	10%	7%
CAP - Conducteur Livreur Marchandises	1	100%	-50%	nc
CAP - Déménageur sur VUL	0	nc	nc	nc
CAP - Agent d'Accueil en Autobus et Autocar	0	NC	NC	nc
DEA - Diplôme d'État d'Ambulancier	224	91%	19%	nc
<b>Exploitation-gestion</b>				
BAC - Organisation Transport de Marchandises	13	68%	nc	37%
BTS - Gestion des Transports et Logistique Associée	116	86%	13%	22%
<b>Maintenance</b>				
BAC - Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	65	87%	nc	1%
BTS - Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	18	86%	100%	5%
<b>Manutention – magasinage</b>				
BAC - Logistique	107	81%	nc	18%
CAP - Opérateur/Opératrice Logistique	79	94%	30%	21%

Source : Ministère de l'Education Nationale et ministère de la Santé et de la Prévention

nc : Non communiqué par région

En 2024, 860 diplômes d'Etat ont été délivrés dans le secteur transport-logistique, toutes voies d'accès confondues, soit une hausse de 9 % par rapport à 2023 en Bretagne. Les diplômes liés aux métiers de la conduite routière de marchandises représentent 28 % des certifications, avec un taux de réussite de 92 %. Le nombre de BAC Pro Conducteur Transport Routier délivré progresse de 23 % tout comme le nombre de CAP Conducteur routier (+10 %).

Les formations aux métiers de l'exploitation-gestion représentent 13 % des diplômes délivrés, celles de la manutention-magasinage 21 % avec un recul global de 6 %, et celles de la maintenance 10%. Le BTS Gestion des Transports et Logistique Associée progresse de 13 %

## Titres professionnels délivrés

### Titres professionnels délivrés

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

	2024	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Agent magasinier	18	78%	-28%	13%
Cariste d'entrepôt	21	84%	-16%	nc
Conducteur du transport en commun sur route	585	71%	-17%	27%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1043	80%	-5%	15%
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	384	83%	-4%	19%
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	58	89%	81%	48%
Exploitant en transport routier de marchandises	0	nc	nc	nc
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	26	68%	30%	18%
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	0	nc	nc	nc
Préparateur de commandes en entrepôts	115	94%	-37%	14%
Technicien en logistique d'entreposage	29	81%	16%	14%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	46	69%	411%	16%
<b>Total</b>	<b>2325</b>	<b>78%</b>	<b>-10%</b>	<b>19%</b>

Source DGEFP

L'accès aux métiers de notre secteur se fait majoritairement par la formation via les titres professionnels. Une baisse d'entrée en formation a été constatée en 2024 modérée par un taux de réussite en nette amélioration.

### Nombre de stagiaires reçus aux formations obligatoires à la conduite

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Secteur	FCO	FIMO	Passerelles
Marchandise	6 323	612	59
Voyageur	948	74	125

Source : Ministère des Transports

Le nombre de FIMO a légèrement baissé (-7%) en 2024 comparé à l'année précédente en Bretagne



## Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT

### Répartition des bénéficiaires par formation

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne



Source : AFT

2734 formations d'accès au métier de conducteur routier ont été cofinancées en 2024 par l'AFT en Bretagne, après 2916 en 2023, soit une baisse de 6 %.

Les FIMO Marchandises représentent 27 % des formations à la conduite de transport routier de marchandises ayant bénéficié d'un financement de l'AFT. Leur nombre est en baisse de 7 % par rapport à 2023. La baisse des financements des titres professionnels de conducteur de transport routier de marchandises sur porteur ou tous véhicules est encore plus conséquente sur le territoire : - 10 % par rapport à 2023.

Le nombre de formations qualifiantes (titre professionnel) d'accès au métier de conducteur de transport de voyageurs cofinancées par l'AFT est stable (651 contre 648 en 2023) en 2024, et en parallèle, le nombre des FIMO Voyageurs progresse de 21 % (69 contre 57) par rapport à 2022.



## Apprentissage

### 612 contrats d'apprentissage signés en Bretagne en 2024

#### Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle et activité

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	76	235	104	25	45	485	29
Transport sanitaire	63	0	0	0	2	65	45
Voyageurs	33	13	1	11	4	62	27
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>248</b>	<b>105</b>	<b>36</b>	<b>51</b>	<b>612</b>	<b>31</b>

Source : OPCO Mobilités

Portée par la réforme de 2018 et le plan « 1 jeune, 1 solution » (2020), la croissance des contrats d'apprentissage dans le secteur privé a été soutenue jusqu'en 2023. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé l'attractivité de l'apprentissage via : libéralisation du marché, augmentation des salaires des apprentis, aides pour le permis B et pour les entreprises de moins de 250 salariés, ouverture de l'apprentissage jusqu'à 29 ans, et simplification de l'aide unique aux entreprises (6 000 € pour la première année).

Dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires :

- La croissance du nombre d'apprentis a été forte jusqu'en 2021, puis a ralenti (+1,3 % en 2022) et a baissé depuis 2023 (-2,7 % en 2023 et -6,2 % en 2024).
- L'année 2024 a été marquée par 2 faits significatifs en Bretagne : une baisse de 35% des contrats d'apprentissage en conduite (-48% en TRM, -25% en TRS, -10% en TRV) et une augmentation des contrats d'apprentissage en logistique (105 contrats contre 14 en 2023)
- 79 % des apprentis travaillent dans le transport de marchandises, principalement dans les métiers « Exploitation-gestion » (48 %) et « Manutention-Magasinage » (21 %).
- Dans le transport de voyageurs, 53 % se forment à la « Conduite » et 21 % à « Exploitation-gestion ».
- Dans le transport sanitaire, la quasi-totalité de l'apprentissage est sur le métier d'ambulancier
- Le taux de féminisation est stable à 31 %, plus élevé dans le transport sanitaire (45 %).



## Professionnalisation

### 150 contrats de professionnalisation signés en Bretagne en 2024

Le nombre de contrats de professionnalisation dans les entreprises de la Branche en Bretagne a diminué de 45 % en 2024. (150 contrats de professionnalisation contre 272 en 2023)

#### Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	36	5	63	0	5	109	26
Transport sanitaire	0	0	0	0	1	1	100
Voyageurs	37	3	0	0	0	40	18
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>8</b>	<b>63</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>150</b>	<b>24</b>

Source : OPCO Mobilités

#### Dont % de Contrats de professionnalisation en CDI

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

	CDI
Marchandises	11 %
<b>Total</b>	<b>8 %</b>

Source : OPCO Mobilités

Les effectifs des formations « Conduite » représentent seulement 48% des contrats de professionnalisation cette année contre 92% en 2023. A l'instar des contrats d'apprentissage, le nombre de contrats de professionnalisation a considérablement augmenté en logistique passant de 1 à 63 contrats de 2023 à 2024.

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », une aide exceptionnelle a été mise en place à partir de juillet 2020 pour soutenir les embauches en contrat de professionnalisation dans le contexte de la crise sanitaire. Depuis le 1er janvier 2023, les entreprises qui recrutent des jeunes en contrat de professionnalisation bénéficient d'une aide à l'embauche pouvant aller jusqu'à 6 000 €.

Néanmoins, un décret du 24 avril 2024 indique que l'aide ne s'applique pas aux contrats de professionnalisation conclus après le 30 avril 2024.

On compte 4 fois moins de jeunes en contrat de professionnalisation dans la Branche qu'en contrat d'apprentissage.

Le taux de féminisation des apprenants en contrat de professionnalisation dans les entreprises de la Branche est en baisse de 4 %.

Globalement, le nombre d'alternants (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans la Branche est en baisse de 22 % en 2024.

## Plan de développement des compétences

### Formation continue hors alternance moins de 11 salariés

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	362	23	137	6	266	794	15
Transport sanitaire	24	1	2	0	70	97	47
Voyageurs	31	0	0	0	5	36	33
<b>Total</b>	<b>417</b>	<b>24</b>	<b>139</b>	<b>6</b>	<b>341</b>	<b>927</b>	<b>20</b>

Source : OPCO Mobilités

### Formation continue hors alternance plus de 11 salariés

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	3 793	102	378	127	1 233	5 633	12
Transport sanitaire	190	9	1	3	531	734	46
Voyageurs	717	21	16	7	305	1 066	31
<b>Total</b>	<b>4 700</b>	<b>132</b>	<b>395</b>	<b>137</b>	<b>2 069</b>	<b>7 433</b>	<b>18</b>

Source : OPCO Mobilités

Depuis le 1er janvier 2019, le « Plan de formation » a laissé place au « Plan de développement des compétences », qui rassemble l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés.

Dans les établissements de la Branche de moins de 11 salariés, l'utilisation du plan de développement des compétences est en hausse de 30 % en 2024 boostée par les formations en manutention magasinage (+101 formations).

Les formations conduite routière représentent 45 % des formations dispensées dans le cadre du développement des compétences pour les entreprises de moins de 11 salariés.

Toutes tailles d'entreprise confondues, 19 % (+2 points par rapport à 2023) des formations du plan de développement des compétences ont bénéficié à des femmes.

Dans les établissements de la Branche de plus de 11 salariés, l'utilisation du plan de développement des compétences est en hausse de 8% en 2024 Les formations conduite routière représentent 63 % des formations dispensées dans le cadre du développement des compétences pour les entreprises de plus de 11 salariés

## FNE-Formation

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	1 305	15	0	0	72	1 392	8
Transport sanitaire	0	0	0	0	0	0	0
Voyageurs	129	0	0	0	2	131	16
<b>Total</b>	<b>1 434</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>74</b>	<b>1 523</b>	<b>9</b>

Source : OPCO Mobilités

Le FNE-Formation (Fonds National de l'Emploi) est un dispositif dédié à la formation des salariés des entreprises s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement des transitions écologique, numérique, agricole/alimentaire et démographique. Il consiste en une prise en charge par l'État d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation. En 2024, 1523 formations ont été réalisées dans la Branche grâce au dispositif FNE-Formation, soit 24 % de plus qu'en 2022. La population féminine représente 9 % (- 2 points par rapport à 2023) des salariés ayant mobilisé le dispositif FNE-Formation. 85% de ces formations ont été suivies par des conducteurs routiers de marchandises.

## Dispositif Pro-A

Données au 31 décembre 2024 - Bretagne

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	2	2	15	0	0	19	5
Transport sanitaire	12	0	0	0	1	13	46
Voyageurs	2	0	0	0	0	2	0
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>34</b>	<b>21</b>

Source : OPCO Mobilités

La Pro-A, dispositif de reconversion ou de promotion par alternance, s'est substituée aux périodes de professionnalisation qui avaient bénéficié en 2018 à 87 911 salariés de la Branche. Elle permet aux salariés souhaitant changer de métier ou de profession d'accéder à une formation certifiante tout en restant dans leur entreprise.

Son déploiement reste récent dans la Branche puisque l'accord de Branche relatif à la mise en place des actions de reconversion ou promotion par alternance (dit « Pro-A »), signé le 4 juin 2020, a été étendu par arrêté le 6 novembre 2020, et publié au Journal Officiel le 10 décembre 2020.

Les effectifs des salariés ayant bénéficié du dispositif Pro-A sont faibles mais stables en Bretagne et principalement salariés dans le transport sanitaire

 Tutorat

Effectifs de tuteurs formés par activité

Bretagne

Activité	2023	2024
Marchandises	121	92
Transport sanitaire	17	17
Voyageurs	22	11
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>120</b>

Source : OPCO Mobilités

120 tuteurs supplémentaires ont été formés au titre de l'accompagnement des contrats de professionnalisation en 2024, un nombre cependant en baisse de 25% comparé à 2023. 76 % des tuteurs formés sont employés dans des entreprises de transport routier de marchandises.

 Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Accompagnements de VAE pris en charge par OPCO Mobilités

France

Activité	2023	2024
Marchandises	78	33
Transport sanitaire	8	
Voyageurs	1	1
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>34</b>

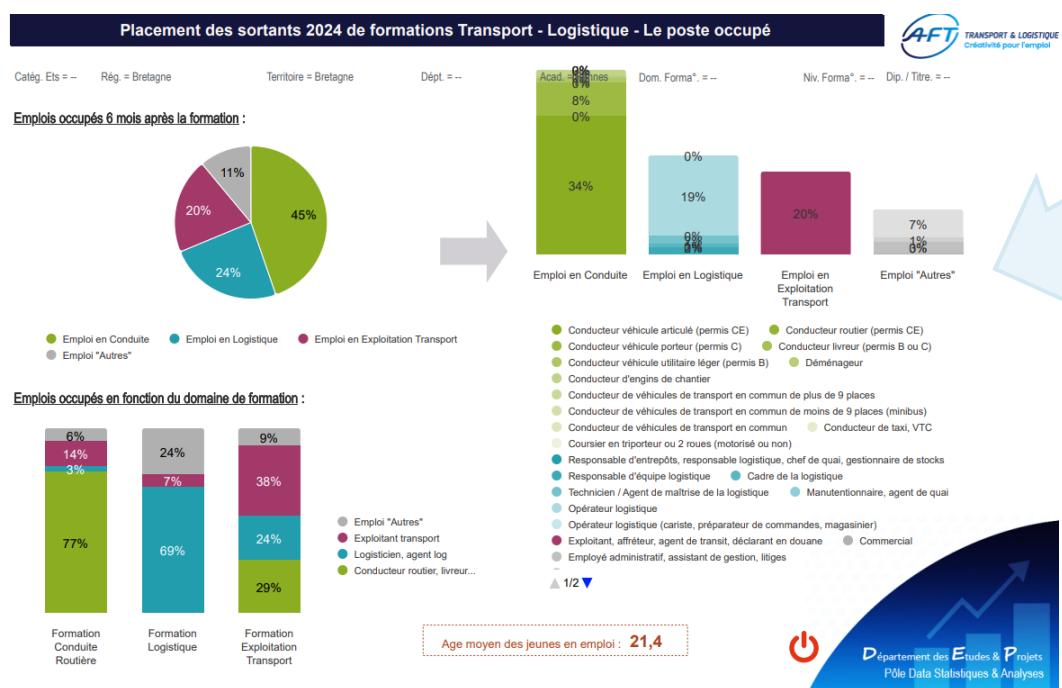
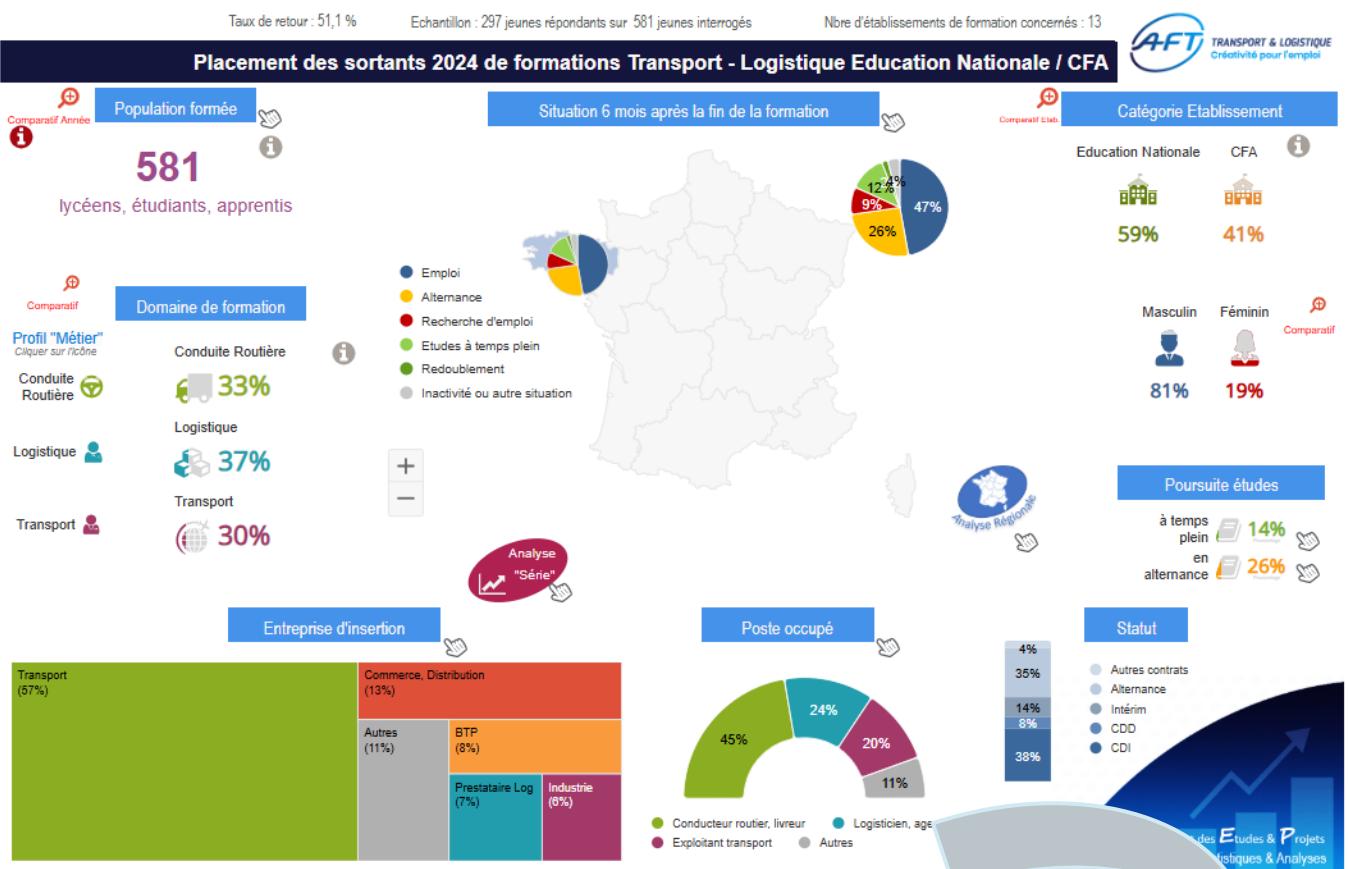
Source : OPCO Mobilités

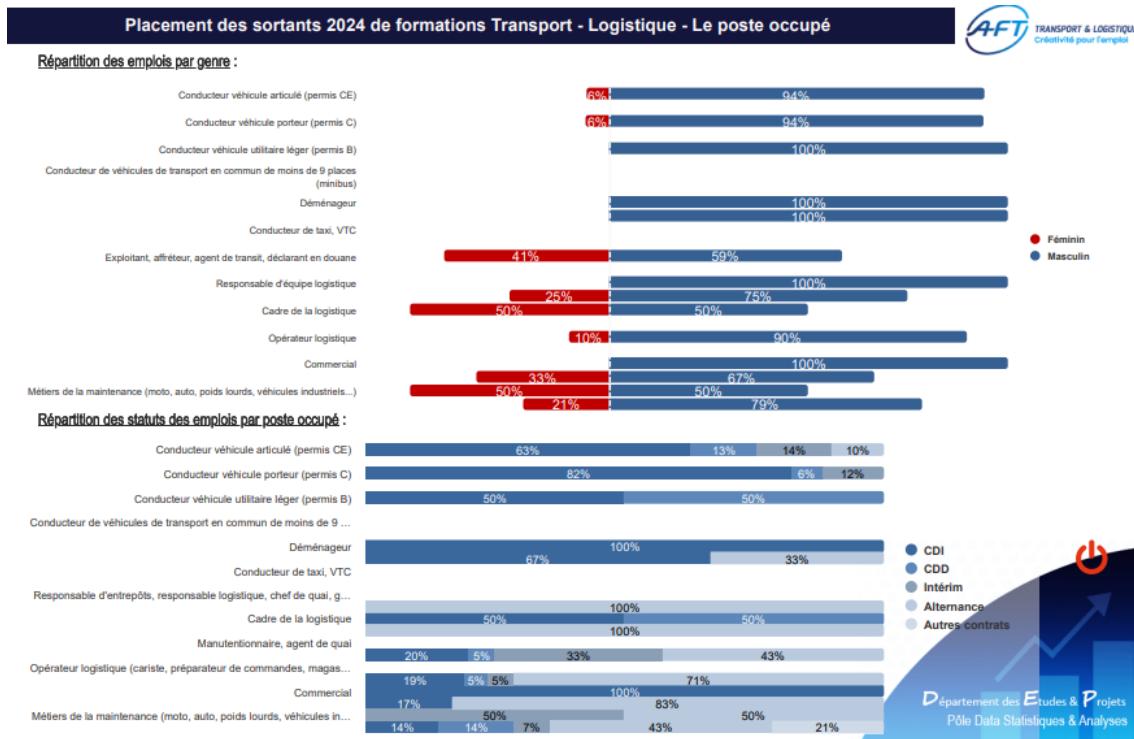
Le nombre d'accompagnements à la VAE (validation des acquis de l'expérience) financés par OPCO Mobilités est en forte baisse passant de 87 accompagnements financés en 2023 à 34 accompagnements financés en 2024 sur le plan national (les données locales ne sont pas disponibles lors de la rédaction de ce rapport).

# Insertion professionnelle

## Placement à six mois des formations Transport Logistique

Voir : [Outil dynamique et interactif sur le placement à 6 mois des sortants d'une formation Transport - Logistique](#)





## Prospective

### Prévisions de recrutements

2025

2023

#### Répartition des établissements ayant des projets de recrutement par activité

Projets de recrutement en 2025 - Bretagne

Activité	Nombre d'établissements	En % d'établissements avec salariés	Taux d'évolution
TRM	450	41 %	-15 %
TRV	90	66 %	183 %
DEM	30	52 %	89 %
LOC	26	51 %	28 %
AUX	63	51 %	3 %
PRL	5	8 %	-8 %
TRS	149	61 %	36 %
<b>Total</b>	<b>813</b>	<b>46 %</b>	<b>5 %</b>

Projets de recrutement en 2023 - Bretagne

Activité	Nombre d'établissements	En % d'établissements avec salariés	Taux d'évolution
TRM	736	66 %	76 %
TRV	124	86 %	75 %
DEM	28	51 %	4068 %
LOC	36	72 %	56 %
AUX	99	79 %	75 %
PRL	20	38 %	-29 %
TRS	163	65 %	147 %
<b>Total</b>	<b>1 207</b>	<b>67 %</b>	<b>82 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Près d'un établissement sur deux interrogé par l'AFT au premier semestre 2025 déclarait avoir des projets de recrutement ou avoir déjà recruté en 2025, soit plus de 800 établissements ayant des salariés. Ce nombre marque une baisse de 33 % par rapport à 2023 mais une augmentation de 5% par rapport à 2024

#### Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle

Projets de recrutement en 2025 - Bretagne

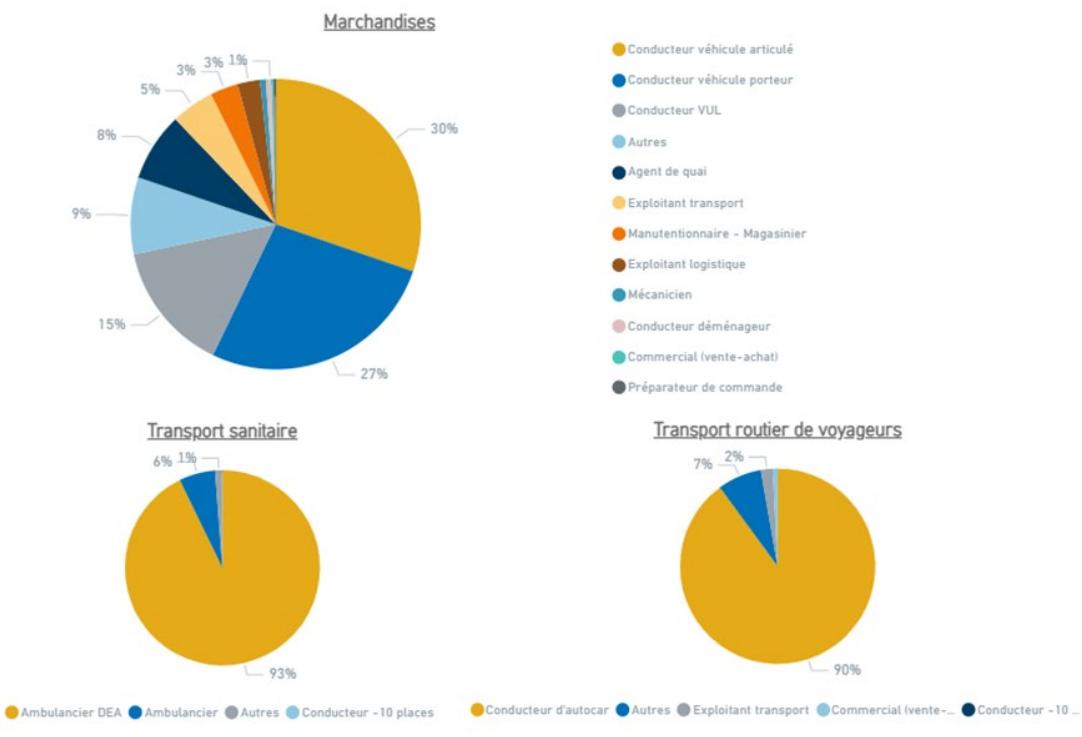
Famille professionnelle	Projets de recrutement	En %
Logistique	245	11 %
Exploitation transport	91	4 %
Conduite voyageurs	266	12 %
Conduite sanitaire	355	16 %
Conduite marchandises	1 172	52 %
Autres	125	6 %
<b>Total</b>	<b>2 253</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans les entreprises de la Branche, on évalue à plus de 90 000 le nombre de postes ouverts en 2024, dont 45 % portent sur la conduite de véhicules de transport de marchandises, ce qui représente une baisse de 13 % par rapport à l'année précédente.

### Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle et activité

Projets de recrutement en 2025 - Bretagne



Plus de la moitié des projets de recrutement des établissements de l'activité marchandises concernent des conducteurs de véhicules lourds (57 %). Dans le transport routier de voyageurs, 90 % le sont pour des conducteurs d'autocars. Pour le transport sanitaire, 93 % des projets de recrutement concernent les ambulanciers diplômés d'Etat désormais.

### Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

Bretagne

Activité	2024	2025
TRM	39 %	38 %
TRV	57 %	45 %
DEM	28 %	43 %
LOC	31 %	35 %
AUX	22 %	26 %
PRL	3 %	1 %
TRS	22 %	45 %
<b>Total</b>	<b>36 %</b>	<b>37 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

37 % des établissements de la Branche déclarent éprouver des difficultés de recrutement au premier semestre 2025 (en hausse de 1 point par rapport à 2024). La difficulté de recrutement dans le transport sanitaire et dans le déménagement augmente de manière considérable en 2025.

## Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO

Bretagne

Métiers	2024	2025
Agents d'exploitation du transport	29 %	19 %
Cadres de la logistique	0 %	0 %
Cadres des transports et du tourisme	18 %	0 %
Conducteurs de transport en commun sur route	91 %	74 %
Conducteurs de véhicules légers	69 %	80 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents)	52 %	62 %
Conducteurs routiers	61 %	60 %
Contrôleurs des transports	0 %	0 %
Employés du tourisme et agent de billetterie des transports	26 %	71 %
Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres)	86 %	11 %
Techniciens d'exploitation et d'administration des transports	0 %	58 %
Techniciens et agents de maîtrise du tourisme	0 %	76 %
<b>Total</b>	<b>60 %</b>	<b>64 %</b>

Source : Enquête BMO

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO), réalisée annuellement par France Travail, avec le concours du Crédoc, porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'Etat et entreprises publiques, et repère en particulier les projets de recrutement perçus comme difficiles par les employeurs. Les résultats présentés ici procèdent de l'enquête menée entre octobre et décembre 2024 relatives aux perspectives et anticipations 2025. Pour l'enquête BMO 2025, la nomenclature des métiers en familles professionnelles (FAP) a été actualisée en 2024.

Les métiers choisis sont ceux du domaine professionnel « transports, logistique et tourisme ». Dans l'ensemble du domaine professionnel, 64 % des recrutements sont jugés difficiles en 2025. Pour tous les métiers de la conduite, au moins un recrutement sur deux est jugé difficile. Ces difficultés sont d'autant plus nettes pour les métiers de conducteurs de transport en commun sur route (74 % de recrutements difficiles), conducteurs de véhicules légers (80 %) et conducteurs routiers (60 %). Les métiers observant le moins de tensions dans ce domaine professionnel sont les agents d'exploitation et les responsables du magasinage et de la logistique non-cadres.

 Estimations des effectifs régionaux au 31/12/2025

	<b>Effectifs salariés au 31/12/2025 estimés</b>	<b>Taux de variation de l'ensemble des effectifs 2024/2025 (en %)</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Marchandises (TRM, DEM, LOC, AUX, PRL)</b>	32 573	0%	La baisse progressive des volumes, couplée aux incertitudes économiques globales, conforte une tendance baissière sur fin 2025. Cependant, la structure démographique vieillissante et le transfert de la population intérimaire vers les entreprises du secteur atténué partiellement cette chute.
<b>Voyageurs</b>	5 877	3%	La hausse continue dans le transport de voyageurs en Bretagne. Elle est cependant plus faible que celle prévue sur le plan national
<b>Transport sanitaire</b>	3 748	2,7%	Alignement avec les statistiques nationales précédentes
<b>Ensemble BRANCHE</b>	<b>42 198</b>	<b>0,6%</b>	

## Prévisions

Perspectives 2026

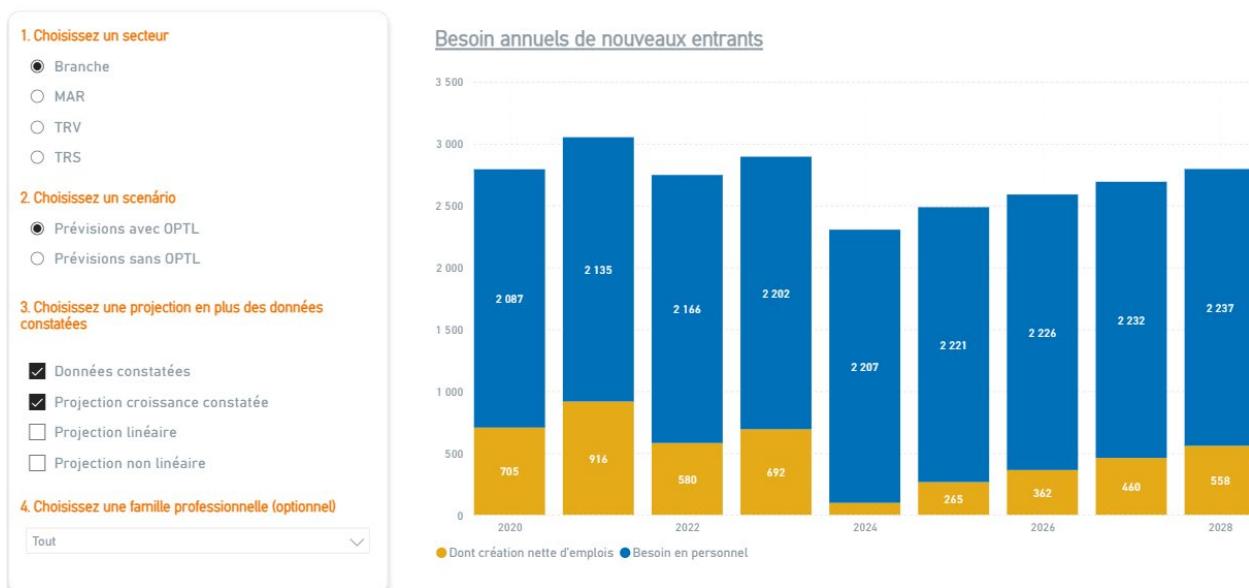
	Forces/Opportunités	Faiblesses/Risques
<b>Marchandises (TRM, DEM, LOC, AUX, PRL)</b>	Le développement du E-commerce	Economie atone y compris dans le secteur agroalimentaire Sinistralité des entreprises en augmentation
<b>Voyageurs</b>	Evolution positive de la démographie de la Région	La pyramide des âges des conducteurs / La baisse annoncée des financements de la formation
<b>Transport sanitaire</b>	Evolution positive de la démographie de la Région couplé à un vieillissement de la population	Forte dépendance avec la Sécurité sociale via les CPAM
<b>Ensemble BRANCHE</b>		L'arrêt de la réforme des retraites va entraîner un départ plus important de salariés en CFA et retraite pendant cette période.

## Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

Note du rédacteur : les graphiques suivants n'expriment qu'une projection des effectifs et des besoins en personnel en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional pour l'année 2025.



## Projection des besoins de nouveaux entrants



## Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers

### Branche

**1. Choisissez un secteur**

- Branche
- MAR
- TRV
- TRS

**2. Choisissez un scénario**

- Prévisions avec OPTL
- Prévisions sans OPTL

**3. Choisissez une projection en plus des données constatées**

- Données constatées
- Projection croissance constatée
- Projection linéaire
- Projection non linéaire

**4. Choisissez une famille professionnelle (optionnel)**

Tout

Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers

Métier	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Logistique	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	478	-204	466	881	212	31	42	54	65
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	186	175	199	246	257	259	259	260	260
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	664	-29	666	1 127	469	289	301	313	325
Exploitants transport	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	729	-506	428	591	592	26	36	46	56
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	163	136	159	190	221	222	223	223	224
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	892	-370	587	780	813	249	259	269	279
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-777	1 819	-356	-1 321	-1 032	177	242	308	373
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	1 525	1 620	1 602	1 532	1 478	1 487	1 491	1 494	1 497
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	748	3 439	1 246	212	446	1 664	1 733	1 802	1 871
Autres	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	274	-193	41	540	325	30	41	52	64
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	214	204	206	235	252	253	254	255	255
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	489	11	247	775	577	284	295	307	319
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	705	916	580	692	97	265	362	460	558
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	2 087	2 135	2 166	2 202	2 207	2 221	2 226	2 232	2 237
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	2 792	3 051	2 746	2 894	2 304	2 486	2 588	2 691	2 794

61

## Marchandises

**1. Choisissez un secteur**

- Branche
- MAR
- TRV
- TRS

**2. Choisissez un scénario**

- Prévisions avec OPTL
- Prévisions sans OPTL

**3. Choisissez une projection en plus des données constatées**

- Données constatées
- Projection croissance constatée
- Projection linéaire
- Projection non linéaire

**4. Choisissez une famille professionnelle (optionnel)**

Tout

Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers									
Métier	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Logistique	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	389	-185	548	793	191	0	-21	-43
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	179	170	198	240	250	250	249	248
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	569	-16	747	1 033	441	251	228	205
Exploitants transport	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	652	-316	377	150	379	0	-15	-30
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	144	127	147	155	175	175	174	173
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	796	-189	524	305	554	175	159	143
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-462	1 058	-636	-1 128	-913	1	-93	-186
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	1 167	1 222	1 189	1 130	1 082	1 082	1 077	1 072
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	705	2 281	553	2	168	1 083	984	886
Autres	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	271	-29	19	407	194	0	-18	-36
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	177	175	176	198	208	208	207	206
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	448	146	196	605	402	208	189	170
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	850	528	308	223	-149	2	-147	-295
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	1 667	1 695	1 711	1 723	1 715	1 715	1 707	1 699
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	2 517	2 223	2 019	1 946	1 566	1 717	1 560	1 404

## Voyageur

**1. Choisissez un secteur**

- Branche
- MAR
- TRV
- TRS

**2. Choisissez un scénario**

- Prévisions avec OPTL
- Prévisions sans OPTL

**3. Choisissez une projection en plus des données constatées**

- Données constatées
- Projection croissance constatée
- Projection linéaire
- Projection non linéaire

**4. Choisissez une famille professionnelle (optionnel)**

Tout

Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers									
Métier	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Logistique	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	52	1	-65	63	19	3	6	9
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	7	7	2	7	8	9	9	10
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	59	8	-63	70	28	12	15	19
Exploitants transport	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	36	-107	50	367	213	24	48	74
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	22	13	18	48	66	68	70	74
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	58	-94	68	415	278	91	118	146
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-244	465	175	-279	-196	123	252	385
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	329	367	382	359	342	353	363	375
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	84	832	557	80	147	476	616	760
Autres	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-34	-124	6	139	133	21	43	66
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	46	36	36	48	59	61	63	66
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	12	-89	42	187	192	82	106	131
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-191	234	167	290	169	171	350	535
	REMPLACEMENT ANNUEL DES DÉPARTS	404	423	437	462	476	490	505	520
	BESOIN ANNUEL GLOBAL EN NOUVEAUX ENTRANTS	213	657	604	751	645	661	855	1 055

## Sanitaire

**1. Choisissez un secteur**

- Branche
- MAR
- TRV
- TRS

**2. Choisissez un scénario**

- Prévisions avec OPTL
- Prévisions sans OPTL

**3. Choisissez une projection en plus des données constatées**

- Données constatées
- Projection croissance constatée
- Projection linéaire
- Projection non linéaire

**4. Choisissez une famille professionnelle (optionnel)**

Tout ▾

Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers

Métier	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Logistique	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	37	-20	-17	25	1	1	1	2
	Remplacement annuel des départs	4	2	0	3	3	3	3	3
	Besoins annuels global en nouveaux entrants	41	-18	-17	28	4	4	5	6
Exploitants transport	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	42	-82	1	74	0	2	4	5
	Remplacement annuel des départs	9	0	0	9	9	9	9	9
	Besoins annuels global en nouveaux entrants	51	-82	2	82	9	11	13	17
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-71	296	105	86	77	86	162	239
	Remplacement annuel des départs	317	350	362	371	380	390	398	407
	Besoins annuels global en nouveaux entrants	247	646	467	457	457	476	560	646
Autres	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	38	-40	16	-6	-2	3	6	9
	Remplacement annuel des départs	17	13	15	14	14	14	14	15
	Besoins annuels global en nouveaux entrants	55	-27	31	8	12	17	20	23
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	46	154	105	179	77	92	173	255
	Remplacement annuel des départs	348	365	377	397	405	416	425	434
	Besoins annuels global en nouveaux entrants	394	519	482	576	482	508	597	689



## Organisations syndicales



## Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



### OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres  
92100 Boulogne-Billancourt

—  
optl@optl.fr